



Le président de la CUN-CBG

André VARLET

155 Avenue Jean Jaurès 93535 AUBERVILLIERS

☎ 06 74 79 83 56 – ✉ andre.varlet@centrale-canine.fr

Secrétaire : Michel CHIRAT - ☎ 06 63 72 85 03 - ✉ mchirat@wanadoo.fr

Aubervilliers le 9 juillet 2025

Compte rendu de réunion de la CUN "cbg" du 09 juillet 2025 à Orléans.

Etaient présents : Mmes, Marie- France VARLET, Présidente du club français du chien de berger belge, Christelle NOMINE, MM André VARLET, administrateur de la SCC, Président de la CUN "cbg", Jean-Denis DEVINS, Président de la CNEAC, administrateur de la SCC, Alain GALIAN, Président du club de chien berger allemand, Michel CHIRAT, Henri DEGOUT au titre du GT Mondioring, Jean-Claude DELPECH, Guy FRITSCH, Frédéric BOUTIN, Michel BEYER, Guy ALART, Philippe GISSELBRECHT, Hervé GUICHARD Jean-Pierre CARRIERE membres de la CUN "cbg".

Absents excusés :

MM. Alexandre BALZER, Président de la Société Centrale Canine, Martial BEYAERT au titre du GT mondioring.

Ouverture de la séance par :

Monsieur André VARLET, membre du comité de la SCC, Président de la CUN "cbg".

Ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion par le Président qui donne des nouvelles de sa santé
2. Examen des CR des GT, dans l'ordre : Ring - Mondioring - Campagne – IGP/FH -Pistage F – Obéissance – Recherche Utilitaire – Sauvetage – Administrations – Formation.
3. Point sur la gestion des affaires courantes de la commission. Les protocoles en cours - Réorganisation provisoire de la CUN "cbg" durant l'indisponibilité du Président.
4. Suivi des opérations budgétaires de la CUN "cbg". Retour sur la politique budgétaire voulue par le Président pour le mandat 2024/2027.
5. Gestion des juges – Coursus et Etudes des dossiers en cours – Bilan examen SCC 2025.
6. Calendrier 2025 – Site de la CUN "cbg", perspectives d'évolution par le webmaster
7. Questions diverses.

1. Des nouvelles du Président.

Les membres de la CUN "cbg" ont le plaisir d'accueillir leur Président à l'occasion de cette réunion de la commission.

André va mieux, son état de santé s'améliore, mais il doit poursuivre sa convalescence pour une durée à ce jour indéterminée.

La réunion est ouverte, Michel **CHIRAT**, secrétaire général ayant reçu délégation du Président pour en présenter l'ordre du jour et mener les échanges et débats.

Michel **CHIRAT** tient d'abord à rappeler la situation particulière à laquelle est confrontée la CUN "cbg" consécutivement à l'indisponibilité prolongée de son Président et l'implication de cette situation sur la gestion proprement dite de la commission. Ce contexte "inédit" entraîne, nécessairement un glissement provisoire de la notion de responsabilité au sein de cette commission.

Cette proposition accueille l'accord unanime des membres de la CUN "cbg"

Dans cette perspective, afin de permettre à la CUN "cbg" de fonctionner dans les meilleures conditions possibles, il est nécessaire d'entrevoir une nouvelle organisation en réorientant la mission de certains de ses membres, en appelant au renfort de compétences extérieures, en permettant au secrétaire général en charge de la gestion provisoire de disposer des moyens suffisants pour gagner en autonomie dans sa mission, et d'alléger sa charge de travail. C'est le souhait affirmé et réitéré du Président de la CUN "cbg" lui-même, c'est aussi un avis unanimement partagé par l'ensemble des membres de la commission.

Il reste au comité de la SCC à satisfaire officiellement cette sollicitation.

2. Examen des CR des GT

2.01 : CR du GT Ring

Réunion en "présentiel" le vendredi 20 juin 2025 à l'occasion du championnat de France de Panazol.

Membres présents : Mme Nathalie **BAUSMAYER**, MM Guy **ALART**, responsable du GT, – Aurélien **CASOLE** – Bernard **BOUTONNET** – Antoine **MOUCHEGHIAN**

Ordre du jour :

1. Grands évènements
2. Nouvelles dates Sélectifs et Championnat de France
3. Suppression d'un groupe avec redécoupage
4. Règlement
5. Sélection HA
6. Sinistre
7. Championnat Régional
8. Juges
9. Conditions Coupe Intercontinentale
10. DROM-COM
11. Sélectifs 2026
12. Divers

1. Grands Evènements

- *GP SCC 13 & 14 septembre 2025 Méru (Oise)*

Jury : **LEONI** Jean-François - HA niveau 3 (en cours) – **SEJOR** Julien niveau 2 - HA remplaçant : (en cours) ➤

- *Jury Sélectif 2026*

HEDE Richard – **CASOLE** Aurélien HA : **VILBOUX** Loïc – **HUGOT** Grégory

BEYER Michel – **SECRETAIN** Pierre-Yves HA : **BAUSMAYER** Adrien – **TADBIRT** Marwane

ALART Guy – **ROTBART** Cathy HA : **GARNICA** Horacio – **LECOMTE** Romain

- *DROM-COM 16 & 17 mai 2026*

Jury : **KARCENTY** Alain – **CARRIERE** Jean-Pierre

- *Championnat de France 23 & 24 mai 2026*

Jury : **LEONI** Jean-François – **POIRIER** Jean-Pierre Juge au contact : **LEBEAU** Jean-Pierre

- *Sélection HA Niveau 3 19 & 20 septembre 2026* : Organisée par le club de Méru (ACT Oise)

Jury A : **JOB** Patrick – **OMNES** Olivier – **BAUSMAYER** Nathalie

Jury B : **PECHEREAU** Michel – **FOUCAULT** Patrice – **BOUTONNET** Bernard

- *Coupe Intercontinentale 10 & 11 octobre 2026* : Organisée par le club de Perpignan

Jury : **TOUY** Philippe – **HUNTER** Chad – 1 juge au contact (juge français local) ou conducteur échelon 3 (en cours) HA : **HENON** Kévin – **GARIBALDI ORTIZ** Dante remplaçant : niveau 3 local ou niveau 2 (en cours)

2. Nouvelles dates des concours Sélectifs et de la finale du Championnat de France

En pièce jointe : le tableau des nouvelles dates des sélectifs et du Championnat de France

Nota de la CUN “cbg” : Tenir compte également de la date du FMBB si possible, afin d’éviter la concurrence.

3. Suppression d’un groupe avec redécoupage

Proposition de suppression d’un groupe et redécoupage en 7 groupes à compter de l’année 2026 ➤ : le redécoupage des groupes sur le site internet du GTR.

4. Règlement

Suite à la concertation avec les utilisateurs au Championnat de France à Panazol les 21 & 22 juin 2025 :
Additif au règlement :

Défense du conducteur : rajouter la pénalité 39 page 66 Le conducteur déclenche son chien par un geste avant ou après l’agression (-5 AG). - Garde au ferme pénalité 35 page 55 ajouter « -5 par faute » - Pour les sauts : Haie : pénalité 15 page 25 ajouter « A, C, D ou PLACE » Palissade - pénalité 15 page 29 ajouter « A, C, D ou PLACE » - Directives et consigne de conduite : b) Règles générales : mettre en place dans les rectangles : on retire le point 6 page 20. Un conducteur est autorisé à présenter 3 chiens maximum par échelon, dans un même concours, brevet compris hors chien en blanc.

Nota de la CUN “cbg” : Accord de la commission pour les précisions au règlement évoquées ci-dessus. La CUN “cbg” demande que les modificatifs apportés au règlement, limités au strict besoin soient systématiquement portés à l’attention des acteurs de la discipline par leur consultation préalable.

Sélection HA

Pour prétendre à une sélection HA dans un groupe : l’Homme-Assistant devra justifier l’appartenance à son club depuis le 1er janvier de l’année en cours. ➤ Sélection niveau 1 - Autoriser à amener un chien en ring 1 ou 2 et un chien en ring 3 ➤ Sélection niveau 2 et 3 o Inchangé

5. Sinistre

Pour les hommes-assistants ou les chiens : Si un dossier est en cours et reprise des concours : arrêt de la prise en charge par l’assurance

6. Championnat territorial

Le Championnat territorial est obligatoire à partir du 1er janvier 2025 sans bonification de points pour pouvoir participer aux sélectifs. - Plus de limite du nombre de chiens à 30 (si plus de 30 chiens autorisation d’organiser le concours sur 3 jours ou sur deux week ends). **Aucune dérogation possible.** Tirage au sort obligatoire sur place pour les concurrents du jour. - Obligation de faire son Championnat Régional dans son ACT. - Recommandation pour les organisateurs de planifier leur Championnat régional du 1er septembre au 31 décembre.

7. Juges

- Deux candidats : Mme **BOTTARO** Marie et M. **D’ALMEIDA** Mickaël ont réussi avec succès leur examen technique lors de la Finale à Panazol.
- Demandes pour accéder à la fonction de juge formateur : M.**DUTEIL** Christian et Mme **ROTBART** Cathy approuvées par le GTR
- Mme Camille **LE BAIL** termine son parcours de formation dans d’excellentes conditions. Avis favorable du GTR pour une prochaine nomination à la fonction de juge en ring.
- Nouvelles candidatures acceptées par le GTR : Mme Marie **VALLERO**, M Loïc **SEISDEDOS**

8. Conditions Coupe Intercontinentale

- Pour les engagements Français : Championnat de France 2026 : Les trois premiers GP SCC : le premier de l’échelon 1 – le premier de l’échelon 2 – l’équipe gagnante
- Pour les engagements étrangers : résidant à l’étranger : Maximum 3 chiens en échelon 3 Maximum 4 chiens en échelon 1 et 2

9. DROM-COM

- Pour donner suite à la réunion avec les domiens organisée lors de la Finale de Panazol, il a été prévu ce qui suit :
- Disposer d’un terrain digne d’un championnat avec une présentation sur un podium.
- Deux juges à partir du ring 2.
- HA : les trois derniers des sélectifs.
- Le finaliste domien passera le dimanche en dernier au Championnat de France.

- Possibilité d'avoir des stands lors du Championnat des DROM-COM et lors du Championnat de France pour la présentation et la promotion de leurs Iles.
- Demande de s'inscrire au GP SCC sans sélection.
- Présence d'un vétérinaire lors de la finale pour avoir leur certificat de bonne santé pour leur retour à domicile.

10. Sélectifs 2026

- Présence du GTR aux trois premiers sélectifs :
- Groupe 4 : Monsieur **ALART** Guy Groupe 6
- Groupe 6 : Monsieur **CASOLE** Aurélien
- Groupe 2 : Madame **BAUSMAYER** Nathalie

11. Divers

- Candidature Championnat de France 2026 : ACT Corse ACT Rhône-Alpes ➤ Candidature Championnat de France 2027 ACT Allier
- Offrir à tous les finalistes du Championnat de France, aux équipes du Grand Prix SCC et du Championnat DROM COM une médaille gravée avec un cordon pour les chiens.
- Le GTR annonce la démission de M Antoine **MOUCHEGHIAN** et redéfinit les missions de M Bernard **BOUTONNET** qui reprend les relations avec les conducteurs, la communication, la gestion des DROM-COM et les réseaux sociaux.

Nota de la CUN "cbg" : Le groupe de travail reste à quatre membres.

- 12.** Questions : Pourquoi un HA qui change de niveau ou ajoute une discipline sur sa licence doit payer 15 € (pas de justification – licence dématérialisée – pas d'intervention de la SCC et surtout aucune modification de l'assurance)

Nota de la CUN "cbg" : Les explications sont apportées au GTR après consultation des services de la SCC.

- 13.** Défraiement pour les indemnités kilométriques pour les officiels

Nota de la CUN "cbg" : La réponse est apportée au § traitant du budget de la CUN "cbg".

Le CR du GTR est approuvé par la CUN « cbg »

2.02 : CR du GT Mondioring : Réunion téléphonique du 6 janvier 2025 :

Membres présents: M. Martial **BEYAERT**, responsable du groupe, M. Henri **DEGOUT** et M. Thierry **TOUACHE**, membres.

Ordre du jour :

1. Prise en compte des résultats de la Finale et des Grands Prix 2025 et composition de l'équipe de France
2. Concours CACIT 2026

3. Championnat et Grands Prix 2026
4. Désignation des Juges pour le Championnat et les Grands Prix 2026
5. Sélection Nationale des Hommes Assistants 2026
6. Examen technique du Groupe Travail Mondioring
7. Mode de sélection 2026
8. Hommes Assistants
9. Site internet

1- Prise en compte des résultats de la finale et des Grands Prix 2025 et composition de l'équipe de France :

Les membres du Groupe Travail Mondioring tiennent à remercier la territoriale du Haut Rhin et les bénévoles du RAC Colmar pour la parfaite organisation de la Finale et des Grands Prix 2025.

Les membres de l'équipe de France qui représenteront notre pays lors des Championnats du Monde FCI sont :

Catégorie 1, M Christian **CABENET** avec Toy Black du Haut de l'Arize, bbmm

Catégorie 2, M Christian **CABENET** avec Piwiedes Plaines de Thiérache, bbmf

Catégorie 3, Mme Sandra **PITON** avec Phenix Land van Mechelar, bbmm

, M **Ajanthan Shanmugalingam** avec Ninja II du Château de Boxie, bbmm

, M Jean-Luc **COURTEILLE** avec Platoon de la Petite Renardière, bbmm

, M Patrick **GROS** avec Malice des Terres Pourpres, bbmf

, M Jean-Luc **COURTEILLE** avec Starsky de la Petite Renardière, bbmm (réserve)

Les membres du Groupe Travail Mondioring proposent de désigner M Thierry **TOUACHE**, en tant que capitaine.

Il aura la charge de présenter le budget prévisionnel de l'équipe de France, d'assurer le lien avec les membres de l'équipe, d'organiser le séjour des membres de l'équipe et de représenter notre équipe lors des réunions de chefs d'équipes.

Pour rappel, le championnat du Monde FCI a lieu du 8 au 12 octobre à **Borgo San Dalmazzo** – Italie

2- Concours CACIT 2026 :

Les membres du Groupe Travail Mondioring proposent que les concours CACIT 2026 soient confiés à :

- Le 28 et 29 mars 2026 au club Les Amis des Chiens de Robertsau (67) - Territoriale du Bas-Rhin
- Les 4 et 5 avril 2026 au club canin RAC **Colmar** (68) - Territoriale du Haut-Rhin

- Le 04 10 2026 au club canin ACBIF **Ecouen** (95) - Territoriale SCIF

3- Championnat de France et Grands Prix 2026

Les membres du Groupe Travail Mondioring ont reçu une candidature de la part de la Territoriale de la Haute Saône que nous remercions pour son implication dans le développement de notre discipline.

Il est proposé de retenir cette candidature d'organisation du Championnat et des Grands Prix 2026 qui se dérouleront les 23 et 24 mai 2025 à Vesoul (70).

Nota de la CUN "cbg" : Glissement du créneau d'organisation demandé aux 30 et 31 mai 2026 (Finale ring le we avant) Le créneau habituellement dévolu au championnat de France de mondioring est le dernier week end de mai. **En discussion donc.**

4- Désignation des Juges pour le Championnat et les Grands Prix 2026

Les membres du Groupe Travail Mondioring proposent pour officier :

Le championnat 2026, MM Patrick **VILARDRY** et Jean-Maurice **WILLIG**, assistés en tant que Commissaire de Terrain de Mme Nathalie **Schouppe**, qui suit actuellement la formation d'élève juge.

Les Grands Prix 2026, M Alain **PHALIPPOU**.

5- Sélection Nationale des Hommes Assistants 2026 :

Les membres du Groupe Travail Mondioring proposent de confier l'organisation de la sélection nationale des hommes assistants au club de **Saint Laurent de Mûre** (69), territoriale Rhône Alpes.

Cette sélection se déroulera le week-end des 5 et 6 septembre 2026.

Il est important de rappeler que cette sélection sert de base pour sélectionner les hommes assistants pour les championnats et Grands-Prix SCC 2027/2028 et sert également pour obtenir la Niveau 3 nécessaire pour s'inscrire à la sélection internationale qui se déroulera lors des Championnats du Monde FCI en Italie.

Cette sélection sera jugée par les membres du GTM, un budget prévisionnel sera adressé à la CUN-CBG.

6- Examen technique du Groupe Travail Mondioring :

Les membres du Groupe Travail Mondioring félicitent les élèves juges - Mme Nathalie **SCHOUPE**, MM Thierry **TOUCHE**, Frédéric **ROSER** et Sébastien **MARMOT** qui ont passé avec succès leur examen technique du Groupe de Travail Mondioring lors de la finale 2025 à Colmar (68).

7- Modede sélection 2026

Les membres du Groupe Travail Mondioring proposent de modifier le mode de sélection pour la saison 2026

- Pour la catégorie 3 : la sélection se fera sur 5 concours avec au minimum un pointage de 280 pts pour chaque concours, seront qualifiés les 20 équipes ayant obtenu les meilleures moyennes + les invités de races. Les autres prérogatives reprises sur le document Mode de Sélection pour le Championnat en annexe restent inchangées.

- Pour les Grands Prix 1&2 : les équipes ne pourront se qualifier au maximum que 2 fois dans chaque échelon. Les autres prérogatives reprises sur le document Mode de Sélection pour les Grands Prix 1&2 en annexe restent inchangées.
- Il est également rappelé que pour participer aux Grands Prix et Championnat de France, il faut impérativement être résidant dans le pays selon les règles établies par la CUNCBG.
- Il est également rappelé qu'il faut justifier de la Nationalité Française pour intégrer l'Equipe de France.

8- Hommes Assistants

Les membres du Groupe Travail Mondioring rappellent que lors d'un concours toute sortie de l'homme assistant quelque soit sa motivation est considérée comme définitive et qu'en aucun cas l'homme assistant ne peut reprendre le concours.

M Thierry **TOUACHE** responsable des Hommes Assistants, va pour le prochain PV proposer une nouvelle fiche d'évaluation des Hommes Assistants.

9- Site Internet

Les membres du Groupe Travail Mondioring souhaitent pouvoir bénéficier d'une formation pour la prise en mains du site internet, élément important de la diffusion des informations et de la communication avec les amateurs.

VOIR PIECE ANNEXE N°1 : Protocole de sélection pour le championnat 2025/2026

Le CR du GT Mondioring est approuvé par la CUN "cbg"

2.03 :CR du GT Campagne

Compte-rendu de la Saison 2025. 09 juillet 2025

Les présents : MM. Michel **BEYER**, responsable GT, Laurent **BERNARD** secrétaire

3.0 Ordre du Jour :

- 3.0.1. Les concours de la saison 2025
- 3.0.2. Etudes des statistiques
- 3.0.3. Juges
- 3.0.4. Assistants
- 3.0.5. Règlement
- 3.0.6. Communication & Le site du GTC
- 3.0.7. Relation avec la Fédération Espagnole Ring & Campagne (**FERC**)
- 3.0.8. Coupe/Championnat de France et Grand Prix SCC 2025
- 3.0.9. Saison 2025

3.1. Concours de la saison 2025

11 concours étaient inscrits au calendrier

2 concours restent à organiser

Il n'y a toujours pas d'organisateur pour le championnat du 12 octobre 2025

saison 2025		95	COMPLET					PARCOURS				
				CC3	CC2	CC1	CCB		CP3	CP2	CP1	CPB
Organisateurs	Présentations	TOTAUX	88	37	19	25	7	7			4	3
ETAMPES	25 nov	2501	13	5	3	3	2		0	0	0	0
SP SAN MARTY	17 déc	2502	7	1	2	3	0		0	0	0	3
21 DAIX dijon	25 jan	2503	10	4	3	0	0		0	0	3	0
11 LA PIEGE	8 fév	2504	13	6	2	3	2		0	0	0	0
77 PROVINS	22 fév	2505	6	4	2	0	0		0	0	0	0
40 CUADRILLA	01 mars	2506	14	4	3	5	2		0	0	0	0
33 BORDEAUX	23 mars	2507	9	5	1	2	0		0	0	1	0
40 st jean de marsac	04 avril	2508	13	3	2	7	1		0	0	0	0
53 CH GONTIER	27 avril	2509	8	5	1	2	0		0	0	0	0
60 CHANTILLY	19 juillet	2510	A venir									
CFCBB	30 AOUT	2511										
Pas d'organisateur		finale										

	COMPLET					PARCOURS				
Statistiques 2025 = 34	TOT	CC3	CC2	CC1	CCBV	TOT	CP3	CP2	CP1	CPBV
Nb Concours	29	9	9	7	4	5	0	0	4	1
Nb Présentations	80	37	19	20	5	7	0	0	4	3
Equipes Cynophiles	37	12	10	10	5	7	0	0	4	3
BB Malinois	10	6	4	8	3	3	0	0	2	1
Berger Allemand	11	4	5	1	1	1	0	0	1	0
BB Tervueren	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0
BB Groenendaël	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
B HOLLANDAIS	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0
Bouvier des flandres	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Rott	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0

3.2 Etudes statistiques des participations : Analyse de l'ensemble des concours

		COMPLET					PARCOURS - pistage			
ANNEE	Equipes	CC3	CC2	CC1	CCBV		CP3	CP2	CP1	CPBV
2021	58	17	8	4				4	4	5
2022	66	14	18	23	2		1	3	5	
2023	53	12	19	6	6		1	4	4	1
2024	49	11	12	11	5		0	1	8	2
2025	44	12	10	10	5		0	0	4	3
	Total	BBM	BA	BBG	BBT	AUTRE	B Hol	Beauce	Laeken	Bouv des fl
2021	58	38	11	5	2		1	1		
2022	66	42	17	3	4		1	1		
2023	53	38	10	0	3		0	0	1	1
2024	49	29	12	1	3		1	0	0	3
2025	44	24	12	1	2	3	1	0	0	1

3.3. Juges Evolutions

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Nb juges	9	8	5	5	4	4	4	4	4	4
LIMITE D'AGE	BOISSEAU	DEL PUPPO	CARRIERE		TISSERAND					
			VANDESTIENNE							
			BEYER							

Sans tenir compte de la nomination prochaine de Mr **ALVAREZ**

- 3.3.1. Juges qualifiés (9) :

Michel Beyer, , Jean-Pierre Carrière, Jean-Marcel Del Puppo, , Maurice Malaisé, Yves Monicault, , Alain Phalippou, Jean-Claude Seloisse, Camille Tisserand et Patrick Vandestienne

Michel Boisseau est atteint par la limite d'âge.

- 3.3.2. Juges Formateurs (7) :

Michel Beyer, Jean-Pierre Carrière, Jean-Marcel Del Puppo, Yves Monicault, Jean-Claude Seloisse, Camille Tisserand et Patrick Vandestienne.

- 3.3.3 Elève juge(2) :

M. Jean -Olivier Alvarez : Attente de nomination

Mme Patricia Sorcelle –Bigot : cursus interrompu par décision de la CUN CBG.

- 3.3.4. Activités des juges Parcours saison 2025 :

Michel Beyer (ras) - Michel Boisseau (ras) - Jean-Pierre Carrière (2 parcours) - Jean-Marcel Del Puppo (ras) - Maurice Malaisé (ras) - Yves Monicault (3 parcours 1 pistage) - Alain Phalippou (3 parcours 3 pistage) - Jean-Claude Selosse (2 parcours) - Camille Tisserand (ras) - Patrick Vandestienne (1 parcours 1Pistage).

- 3.3.5. Activités des juges Pistage saison 2023

MM. André Laille (ras), Alain Chiali (ras), Bernard Rigaud (1) et Bernard Pottin (1) Alain Pain(ras), Georges ROLAND (ras) Jean-Claude BERGEVIN(ras), Jean-Louis TAGLIAFICO (ras), Guy MIRITSCH(ras), Roland VERVILLE(ras) , Jacques VACHER(1).

3.4 Assistants

Nous disposons actuellement de 8 assistants **N3**, 11 **N2** et 8 **N1** soit un total de 27 assistants habilités mais à cette période de l'année, seulement 14 des licences 2025 ont été renouvelées.

Activités des Assistants (10 / 25) 25 Participations

VOELTZEL (3)	MULTAN (3)	LORANT (3)	Paul Sabatier (1)	Julien Tonin (ras)
CABRAL (2)	Ivan GUILLEN (ras)	MILETIC (2)	Nicolas CHOPARD (ras)	Florian Cadoux (2)
Guillén (ras)	()	()	()	()

N	date	11 club	Juge parcours	Juge pistage	HAN 3	HAN 2	HAN 1
2501	24 11 25	91 Etampes	CARRIERE	POTTIN	MILETIC	VOELTZEL	
2502	24 12 17	SP Sant Marti	PHALIPPOU	PHALIPPOU	MULTAN	FRENO	CABRAL
2503	25 01 25	21 Dijon Daix	MONICAULT	MONICAULT	CADOUX	VOELTZEL1	
2504	25 02 08	11 La PIEGE	PHALIPPOU	PHALIPPOU	LORANT	LASA	
2505	25 02 22	77 Provins	SELOSSE	MONICAULT	CADOUX	VOELTZEL	
2506	25 03 01	40 CUADRILLA	MONICAULT	PHALIPPOU	LORANT 2	SALVAN	SABATIER
2507	25 03 23	33 Bordelais	SELOSSE	VACHER	LORANT	LAUE	VILBOUX
2508	25 04 04	40 Saint Roch	PHALIPPOU	PHALIPPOU	MULTANT	CABRAL	
2509	25 04 27	53 Château Gontier	MONICAULT	RIGAUD	MULTANT	TAREFET	
2510	25 07 19	60 Orry	CARRIERE		MILETIC	MULTAN 4	
2511	25 08 30	CFCBB	BEYER	BERGEVIN			

3.5 Règlement : en accès libre sur le site de CUN-CBG. GTCAMPAGNE.

3.6. Communication —, Pas de communication pour ce point.

3.7. Relation avec la Fédération Espagnole Ring & Campagne (FERC)

Nous avons eu le plaisir de rencontrer Monsieur Fidel REAL représentant la fédération espagnole lors de la finale à NEUF BRISACH les 12 et 13 octobre 2024. Les échanges ont été très positifs cependant il faut noter que la Fédération Espagnole Ring & Campagne ne nous a pas proposé de date de concours pour 2025

3.8. Championnat 2025 :

Une sociétaire de l'ACT « Ile de France » a fait beaucoup d'agitation dans les réseaux sociaux sans résultat pour organiser dans une autre ACT (OISE).

Des messages d'alerte d'absence d'organisateur à plusieurs reprises ont été adressés aux clubs organisateurs connus et affiliés sans résultats

Le jury de la Finale et du Grand Prix 2025 n'a pas été désigné

Nota de la CUN 'cbg' : Un constat : Depuis quelques années, la discipline du campagne est en proie à une crise de fréquentation profonde. En 2025, l'effectif des chiens pouvant être sélectionnés pour le haut niveau poursuit une régression inquiétante et ne permet pas d'entrevoir l'organisation d'un championnat de France "digne de ce nom". Les causes de cette situation de désaffection générale et latente sont plurielles et méritent d'être analysées rapidement par les instances dirigeantes. Pour preuve, il est à noter l'absence de réactivité des campagnards qui n'ont pas répondu à un récent sondage ayant pour but de récolter leurs avis et suggestions pour un avenir meilleur de leur discipline. Cet état de fait constaté parle de lui-même et n'est pas inspirant pour l'avenir du campagne.

Face à ces éléments devant la difficulté évidente de pouvoir organiser un championnat de France en 2025 malgré la bonne volonté du groupe de travail, le Président de la CUN 'cbg' propose l'abandon de ce projet. La discipline est mise en sommeil momentanément mais le calendrier 2026 de ses activités sera maintenu avec l'espoir de candidatures pour l'organisation de concours sélectifs et un nombre de chiens en C3 suffisant pour y participer.

Par ailleurs, le GTC a la faculté de désigner un champion de France de Campagne pour l'année 2025 en fonction de critères de résultats à définir par lui-même.

Nota de la CUN 'cbg' : Communication officielle à transmettre à la CUN 'cbg' dans les meilleurs délais.

2.04 : CR du GT IGP/FH

Réunion du 24 avril 2025

Membres présents : MM. Guy FRITSCH, Jérôme ROBERT, Pierre FENDT,

Ordre du jour :

1. Retour sur les championnats de France IGP et IFH 2024/2025

2. Championnat du Monde IFH 2025
3. Promotion de nouvelles modalités de concours suite au nouveau règlement de la FCI
4. Prévisions saison 2025 / 2026
5. Formations
6. Juges

1. Retour sur les championnats de France IGP et IFH 2024 / 2025

Le championnat de France IFH organisé par le Cyno club de Favars s'est déroulé dans d'excellentes conditions avec des terrains sélectifs permettant une bonne préparation des sélectionnés pour le championnat du monde.

Le championnat de France IGP organisé par le club canin d'Erstein a lui aussi recueilli beaucoup de suffrages positifs auprès de l'ensemble des participants, en particulier sur le choix du jury dont les jugements ont été très pointus mettant en avant le niveau actuel des équipes et la direction des efforts à réaliser.

2. Championnat du Monde IFH 2025

Cette compétition a eu lieu en Autriche début avril sur des terrains extrêmement vallonnés et très sélectifs. Les deux concurrents, à savoir Jacqui **ROTH** et Jacques **VACHER** ont respectivement obtenu les 14^{ème} et 16^{ème} places, leur permettant d'atteindre la 5^{ème} place au classement des nations.

3. Promotion de nouvelles modalités de concours suite au nouveau règlement de la FCI

Vu la baisse notable des engagements en concours IGP au niveau mondial, les instances de la FCI ont par le biais du nouveau règlement donné la possibilité aux concurrents de ne s'inscrire qu'à une des trois épreuves prévues au programme, afin d'inciter un plus grand nombre de personnes à participer aux concours IGP sans attendre que le chien soit prêt dans les 3 disciplines.

Ce type de concours a déjà permis de « booster » les engagements dans les autres pays et il nous appartient d'en faire la promotion en France afin de redynamiser les compétiteurs, les clubs et in fine les finances de la CUN-CBG par le biais des licences et des redevances de concours.

Concrètement, les clubs lors de leur concours IGP pourront également proposer, en sus des niveaux IGP 1-2-3 complets, des compétitions avec uniquement un passage en piste ou en obéissance ou en protection.

Le GT IGP/IFH va en faire la promotion auprès des CUT, des clubs et des juges français.

4. Prévisions saison 2025 / 2026

Il apparaît qu'il est de plus en plus difficile de mobiliser des clubs afin d'organiser des sélectifs voire des finales, néanmoins pour la saison à venir, le programme est bouclé :

- IGP
 - o 1er sélectif 2025/26 – **Inchy en Cambresis** – 11 et 12 octobre 2025
 - o 2^{ème} sélectif 2025/26 – **CC Angers** – 31/01 et 1^{er}/02 2026
 - o Finale - **CC Bréchaumont** – 05 et 06 avril 2026
- IFH
 - o 1^{er} sélectif 2025/26 – **CC Bréchaumont** – 04 et 05 octobre 2025

- 2^{ème} sélectif 2025/26 – **Villibadois en Buget** – 07 et 08 février 2026
- Finale – **CC Reichshoffen** – 07 et 08 mars 2026

Les juges pour les sélectifs sont également désignés :

- IGP : Jean Bernard **FLAMENT** (piste) – Jérôme **ROBERT** (Obéissance) – Jean **BRUNA** (Protection)
- IFH : Pascale **AHMEDAN** – Jean Luc **BERNARD**

Petite inquiétude quant au 2ème sélectif IGP qui doit se dérouler au club canin d'Angers dont le club house a été détruit par un incendie il y a deux mois.

5. Formations

Un stage de formation des hommes assistants et deux sélections niveaux 1 et 2 ont été organisés depuis le début de l'année. La sélection des niveaux 3 est prévue pour l'année 2026.

6. Juges

M. Maurice MERKLE, a l'intention de demander sa mise à l'honorariat en 2026. En ce qui concerne les juges en devenir, deux personnes **ARNOUX** Franck et **CURT** Christine passeront prochainement l'examen technique du GT. Jérôme **PHILLIPS**, quant à lui est en train de passer ses assessorats.

Annexe au CR du GT IGP/FH

Modalités d'attribution du CACT OU RCACT

CACT – RCACT dans le cadre de l'IGP

- Classé 1er (pour le CACT) ou 2ème (pour le RCACT) de sa race avec 270 points minimum - qualificatif "très bon" ; le juge a la possibilité de décerner un CACT pour chaque race présente lors du même concours, sans tenir compte du classement général, dès lors que le chien a obtenu le qualificatif "très bon"
- Il n'y a pas d'ex-aequo, la meilleure place étant attribuée au plus jeune chien
- Le CACT et RCACT ne peut être attribué qu'en niveau 3 sous réserve que le concours comporte au moins 4 chiens dans ce niveau.
- Le juge est libre de décerner ou non un CACT
- L'homologation du titre ne pourra se faire qu'après envoi des rapports de jugements à la SCC par le juge.
- Le CACT, obtenu 2 fois ou 1 CACT et 1 RCACT sous 2 juges différents, permet l'attribution du titre de champion de travail, sous certaines conditions :
 - Après obtention du qualificatif BON (au minimum) par le chien dans une exposition canine organisée par la SCC ou une société affiliée
 - Après demande d'homologation à la SCC par le propriétaire du chien

CACT – RCACT dans le cadre de l'IFH

- Classé 1er (pour le CACT) ou 2ème (pour le RCACT) de sa race avec 96 points minimum - qualificatif "excellent" ; le juge a la possibilité de décerner un CACT pour chaque race présente lors du même concours, sans tenir compte du classement général, dès lors que le chien a obtenu le qualificatif "excellent"
- Il n'y a pas d'ex-aequo, la meilleure place étant attribuée au plus jeune chien
- Le CACT et RCACT ne peut être attribué qu'en niveau 3 sous réserve que le concours comporte au moins 4 chiens dans ce niveau.

- Le juge est libre de décerner ou non un CACT
- L'homologation du titre ne pourra se faire qu'après envoi des rapports de jugements à la SCC par le juge.
- Le CACT, obtenu 2 fois ou 1 CACT et 1 RCACT sous 2 juges différents, permet l'attribution du titre de champion de travail, sous certaines conditions :
 - o Après obtention du qualificatif BON (au minimum) par le chien dans une exposition canine organisée par la SCC ou une société affiliée
 - o Après demande d'homologation à la SCC par le propriétaire du chien

Le CR du GT IGP/FH est approuvé par la CUN ‘cbg’

2.05– Compte-rendu des réunions du 14-03-25 en présentiel et des 11 et 18-06-25 en visio du GT Pistage :

Membres présents : M. Philippe GISELBRECHT, responsable du groupe, M. Pascal PERRET et M. Bernard POTTIN membres.

Ordre du jour :

Sélectifs 2025-2026

1. Jury des sélectifs 2025-2026
2. Grand Prix SCC 2025
3. Grand Prix 2026
4. Championnat 2025
5. Championnat 2026
6. Point sur la formation des élèves juges
7. Point sur l'effectif des juges 2026
8. Analyse de la situation du pistage français
9. Points divers

1- Sélectifs 2025-2026 :

Le règlement de sélection des années précédentes est reconduit. La sélection se fera sur la moyenne des 4 meilleurs pré-sélectifs. Les 40 meilleures moyennes seront sélectionnées. Les quatre pré-sélectifs nécessaires pour accéder à la sélection seront comptabilisés entre le 11 octobre 2024 et le 12 octobre 2025.

Trois sélectifs seront organisés pour la saison, la participation à deux d'entre eux sera obligatoire pour la sélection au championnat.

Les frais d'engagement aux trois sélectifs sont fixés à 90 € (répartis en trois chèques de 30 € à l'ordre des 3 clubs organisateurs).

Les organisateurs pour la saison 2025-2026 seront :

- les 20 et 21 décembre 2025, le Sport Canin Lannionnais (22), Association Canine Territoriale de Bretagne - les 16, 17 et 18 janvier 2026, Club Canin de la Vologne (88), Association Canine Territoriale de Lorraine.
- les 31 janvier et 1^{er} février 2026 Education Canine d'Evreux (27), Association Canine Territoriale de l'Eure.

2- Jury des sélectifs 2025-2026 :

Un seul jury de 3 juges officiera pour les 3 sélectifs, ce jury sera tournant.

Le GT propose le jury suivant :

	Lannion	La Vologne	Evreux
Président du jury	Philippe Gisselbrecht	Alain Chiali	Robert Jaffré
Arrivées	Philippe Gisselbrecht	Alain Chiali	Robert Jaffré
Libres	Robert Jaffre	Philippe Gisselbrecht	Alain Chiali
Traits	Alain Chiali	Robert Jaffré	Philippe Gisselbrecht

Suppléants : Pascal Perret et Bernard Pottin

3- Grand Prix 2025 :

Fin octobre 2024, Armand Barbier, président du CC Reichshoffen (67), a réagi au manque d'organisateur pour le GP 2025. Conscient de la frustration que la non-tenu du GP serait pour les concurrents qui se sont investis durant la saison pour accéder à la sélection, Armand Barbier, avec le soutien de son équipe, s'est porté candidat. La CUT, présidée par Guy Fritsch et l'ACT du Bas-Rhin présidée par Eric Offner ont validé le projet. Remercions l'ACT et la CUT pour leur soutien. De grands remerciements s'adressent à Armand Barbier et toute son équipe de bénévoles d'avoir osé relever le défi d'organiser un tel évènement en moins de trois mois, d'avoir réussi à braver toutes les difficultés liées au délai très court. Ce club éclectique en matière d'organisation a réussi une fois de plus à offrir aux concurrents et aux sympathisants un Grand Prix digne de ce nom.

Pour 2026 nous avons déjà un organisateur du Grand Prix. Mais qu'en sera-t-il pour 2027 ? Nous lançons dès à présent l'appel à candidature pour l'organisation du Grand Prix 2027.

4- Grand Prix SCC 2026 :

Le mode de sélection du Grand Prix 2025 sera reconduit pour 2026.

Les trois concours en échelon 1 et les cinq concours en échelon 2 nécessaires pour accéder respectivement à la sélection du GP1 et du GP2 seront comptabilisés entre le 24 janvier 2025 et le 25 janvier 2026.

Le Grand Prix SCC 2026 sera organisé les 21 et 22 février 2026 par le Club Canin Education Agility Saintais (17).

Un grand merci au président du club Marc Mainguenaud et à toute l'équipe de bénévoles, ainsi qu'à l'ACT de Charente Maritime présidée par Marc Mainguenaud et à la CUT présidée par Mme Warot Nadège pour leur soutien.

Le jury pour le Grand Prix SCC est:

- Échelon 1 : Pistes libres et traits : Philippe Gisselbrecht
- Échelon 2 : Président du jury : Didier Chaumillon

Pistes libres : Jacques Vacher

Pistes au trait : Didier Chaumillon

Remarque : Selon le site du championnat un rééquilibrage des attributions des jugements entre Grand Prix et Coupe de France pourra être nécessaire pour optimiser les déplacements.

5- Championnat 2025 :

Comme pour le Grand Prix nous n'avions toujours pas d'organisateur en octobre 2024. C'est le club « Les Sports Canin de Bréchaumont », un autre club alsacien présidé par André Schwob qui a sauvé la situation en se portant candidat. Un grand merci à André Schwob et son équipe de bénévoles pour cette initiative. En moins de quatre mois ils ont su organiser un championnat sans faille, un championnat de haut niveau. Un grand merci également à Mme Gabrielle Werth pour son soutien et sa présence pendant tout le championnat, ainsi que pour sa présence et son soutien pour tous nos concours.

6- Championnat 2026 :

L'organisateur pressenti pour le championnat 2026, n'a finalement pas concrétisé sa candidature.

En réponse au nouvel appel à candidature, le Club Canin de Sélestat (67) s'est porté candidat. Sa candidature est validée par la CUT et l'ACT du Bas-Rhin. Le GT valide également sa candidature.

Le GT propose le jury suivant :

- Président du jury : Roland Terrier
- Pistes libres : Roland Terrier
- Pistes au trait : Alain Pain
- Arrivées : Bernard Pottin

7- Point sur la formation des élèves juges :

- Mme Chantal **Picard** a terminé son cursus de formation. Celui-ci a été validé par la CUN-CBG en réunion du 22 janvier 2025. Elle reste en attente du courrier de nomination par la Centrale Canine
- M. Aimé **Dastugue**. Son dernier jugement parallèle avec un juge formateur du GT est prévu pour l'automne.
- M. Stéphane **Lucas**. Le GT a décidé de mettre un terme à la poursuite de son cursus et propose la clôture de son dossier.
- M. François **Casseville** a réussi son examen technique et peut démarrer ses assessorats
- M. Thierry **Roussellie** n'a malheureusement pas réussi l'examen de la SCC 2025. Il peut se représenter une seule fois en 2026. Il a décidé de se représenter et peut dès à présent entamer ses assessorats par anticipation.
- M. Michel **Bock**. Sa demande d'extension IGP / FH a été acceptée. Il pourra passer l'examen technique en février ou mars 2026
- - Nouveau dossier de candidature ayant recueilli l'avis favorable du GT : Mme Céline **Joerger**
- Nous rappelons l'appel à candidature à la fonction de juge.

8- Point sur l'effectif des juges :

En 2025, deux juges auront atteint l'âge limite de jugements :

- André **Laillé** officiera pour la dernière fois le 19 octobre 2025. La médaille de la SCC lui a été remise lors du championnat 2025 à Bréchaumont.

- Lionel Guy **Miritsch** le 27 novembre 2025. Il ne juge plus depuis le 30 août 2020 pour raison de santé.

En 2026, cinq juges auront atteint l'âge limite de jugements :

- Robert **Jaffré**, le 11 mars.
- René **Martin**, le 11 mars.
- Roland **Verville**, le 15 avril. Ne juge plus depuis le 2 novembre 2019
- Jacques **Vacher**, le 28 avril.
- Jean-Claude **Bergevin**, le 9 mai. Ne juge plus depuis le 16 décembre 2017 pour raisons de santé.

9- Analyse de la situation du pistage français :

Dans la continuité du diagnostic diffusé en janvier 2025, des réunions sont organisées et pilotées par un des membres du Groupe de Travail dans différentes zones géographiques. L'objectif de ces réunions est de collecter les propositions des différents acteurs du pistage sur les points évoqués dans le diagnostic.

La tenue de ces réunions permettra la réalisation d'un bilan qui sera prévisiblement diffusé courant septembre.

10- Points divers :

- **Assurance Juges SCC**

Suite à la note d'information du 19 avril à propos des assurances SCC des Juges, nous avons constaté que certains juges ignoraient l'existence de celle-ci.

Nous proposons qu'une note plus complète à propos de celle-ci soit communiquée aux juges, précisant :

- le contrat, la teneur des incidents garanties, assurance trajet, assurance de l'accompagnant(te)
- la procédure de déclaration
- un référent ou service référent auprès de l'assurance.

- **Arrêté du 19 juin**

L'arrêté du 19 juin, applicable à partir du 3 juillet est sujet à différentes interprétations (échanges facebook) Ne serait-il pas opportun que la CUN-CBG communique sur le sujet et donne des directives claires ?

Nota de la CUN "cbg" valant réponse (partielle) : Ci-après ce que précise le TITRE VI de l'arrêté du 19 juin 2025 qui semble se rapporter à nos activités :

Dispositions spécifiques aux activités d'éducation, de dressage et de présentation au public :

Article 30 :

Alinéa 1 :

*L'activité de présentation au public s'entend comme l'activité consistant à présenter des animaux au sein de structures permanentes (**Les clubs ?**) fixes ou mobiles, ouvertes au public dans la cadre d'un*

spectacle, d'une exposition, d'un concours ou de toute autre prestation(entrainements ?) au cours de laquelle les animaux sont utilisés ou mis en contact avec du public.

*Alinéa 2 **IMPORTANT !** —————→*

L'exercice des activités d'éducation, de dressage ou de présentation au public dans des conditions et avec des méthodes ou des accessoires pouvant occasionner des blessures, des souffrances, des douleurs, du stress ou de la peur EST INTERDIT

Conclusion : Le législateur ne les nomme pas précisément mais ne parle t il pas des colliers coercitifs de toutes sortes, en particulier celui à impulsion électronique ? Comme tout texte de loi, celui du 19 juin 2025 implique d'être lu "entre les lignes" et laisse une place conséquente à la perplexité

Il importe à la SCC d'apporter les précisions manquantes.

Le CR du GT Pistage Français est approuvé par la CUN "cbg

2.06 CR du GT Obéissance

Compte rendu du GT Obéissance du 19 juin 2025

Membres présents : Mmes **NOMINE** Christelle (Responsable), **RIVAL** Christine, MM **SICRE** Patrice et **GRAUX** Michel

Ordre du jour :

1. Championnat de France et Grands Prix SCC Obéissance 2025 et 2026
2. Initiation à l'obéissance
3. Points candidats juges
4. Nomination d'un nouveau juge formateur
5. Stages commissaires
6. Résultats concours étrangers
7. Questions Diverses

1-Championnat de France et Grands Prix SCC Obéissance 2025 et 2026

Le Championnat de France et les Grands Prix SCC Obéissance 2025 se sont déroulés à Saint Doulchard dans le Centre Val de Loire du 2 au 4 mai 2025. Voir article sur le site du GTO.

Lors de cet événement, un échange a été proposé entre les conducteurs, les juges et les membres du GTO.

Voir ci-après le compte rendu :

- *Un manque de juges dans certaines régions a été constaté ; il a été demandé de pouvoir actualiser la liste des juges sur la CUN-CBG.*
- *Comme l'indique le règlement, une présentation succincte au juge ainsi que la prise d'identification du chien par le juge est obligatoire avant chaque prestation.*

Idées lancées pour une sélection :

Un seul concours avec un juge étranger, pourrait être pris en compte dans les 5 pointages de sélection.

Un Championnat Régional devrait être pris en compte dans les 5 pointages.

Certains préconisent le retour à un ou à des sélectifs au cours de l'année en ayant le même protocole d'organisation et de déroulement par souci d'équité.

Sélectionner les participants à la Coupe de France avec 3 sélectifs. 1 jury tournant de 2 juges qui jugeraient les 3 sélectifs. Seule la moyenne des 2 meilleurs serait prise en compte pour participer à la sélection de la qualification du samedi en conservant le modèle actuel du week-end de finale. Les 20 meilleures équipes participeraient à la finale comme actuellement. Afin d'éviter toutes dérives sur les jugements chaque juge jugerait une partie du parcours, les absences pourraient être juger ensemble. Sur le 2ème sélectif on pourrait inverser les exercices à juger. Sur le 3ème on referait un nouveau tirage.

Si mise en place de sélectifs, pourrait-on attribuer des points bonus aux 10 premiers de chaque sélectif.

Dans le cas d'un chien blessé, tenir compte des pointages du chien lors de ses concours pour le dispenser du sélectif afin qu'il reste sélectionnable.

Nommer, à chaque début de saison, des juges obligatoires avec lesquels les concurrents doivent participer pour être sélectionnés.

Rester sur le même mode de sélection.

Diminuer le nombre de juges différents ou le nombre de concours comptant pour la sélection.

- *La formation et la mise à niveau des commissaires sont des avantages pour le bon déroulement des concours. Une actualisation et échanges entre les juges devraient être plus réguliers.*
- *A l'heure où le bien-être animal prend de plus en plus une part importante dans notre société, les concours et également ce championnat qui en est l'exemple, on s'expose à être pointé du doigt car on impose une présence à nos chiens extrêmement longue dans des conditions pas toujours faciles (chaleur, pluie, caisse, contact avec d'autres congénères de manière prolongée, ...). Ne doit-on pas diminuer cette présence imposée sur site (horaire de convocation...).*
- *En revanche, la gestion du chien lors de ce grand évènement est une très bonne expérience, dans la préparation du stress, de la chaleur...*
- *Le nombre de chiens sélectionnés en classe 3 est important (20 sélectionnés pour 50 présélectionnés), nombreux sont les concurrents pouvant se prévaloir d'avoir participé au à la présélection et (ou) au Championnat de France au moins une fois.*
- *Le nombre et la diversité des équipes étant importantes, cela permet une grande fête annuelle du chien et de l'obéissance. Cette fête est très appréciée des autres pays de la FCI.*
- *Il est plus difficile d'être sélectionné en classe 1 et 2 car plus de concurrents pour moins de sélectionnés, ne peut-on pas augmenter le nombre de sélectionnés pour le Grand prix de SCC ?*
- *Serait-il envisageable de dématérialiser, le calendrier, les engagements, le paiement et les feuilles de terrain afin de gagner en visibilité, un gain de temps, faciliterait l'encaissement, ça éviterait les pertes, les erreurs et réduirait le nombre de secrétaire ? De développer le logiciel du CSAU (sur SCC Event) pour l'obéissance pour créer le concours, l'ordre des épreuves, la liste des engagés et le jugement. L'utilisation des tablettes (déjà fournies aux juges) par le secrétaire de terrain avec un choix de commentaires présélectionnés (les commentaires sont*

toujours les mêmes et liés au règlement donc facile d'avoir une liste exhaustive) ça permettrait de gagner en temps, en rapidité, ça éviterait les erreurs, les bugs et permettrait de réduire d'un secrétaire.

- *Pour une meilleure équité, ne pas avoir l'épouse (ou l'époux) du juge comme secrétaire sur le terrain.*
- *La sélection de l'équipe de France pourrait se faire sur une journée spéciale mais ayant tout de même participé au Championnat de France.*

Pour la sélection de l'équipe de France, la prise en compte des résultats des sélectifs en plus de ceux de la sélection et de la coupe permettrait de valoriser la régularité des chiens et de minimiser l'impact d'une contre-performance lors de la sélection par exemple.

- *Constat pour le calendrier 2025 (concours d'obéissance) 309 concours prévus dont 137 où il n'y a pas de nom de juge. Ce qui oblige à faire des mails aux organisateurs pour pouvoir s'organiser. Il serait très utile pour tout le monde que le calendrier transmis par la CUN-CBG soit aussi complet que possible et actualisé avec le nom des juges. Il serait souhaitable que les clubs fournissent le nom des juges aux présidents de CUT lorsque celui-ci remplit le calendrier de la CUN-CBG*

Dates concours, juges non complétés, pas de coordination entre les départements pour établir le calendrier. La CUN CBG ne pourrait-il pas créer un protocole concernant l'organisation d'un concours à l'attention des CUT et ou responsables des calendriers ?

- *De nombreux concours d'obéissance sont supprimés pour de multiples raisons, concours à proximité avec des dates rapprochées avec le même juge. Il est vrai que chaque président de club est libre de choisir sa date de concours et son juge. Les Présidents de CUT pourraient vérifier les dates des concours et les juges ainsi qu'échanger avec les présidents de CUT limitrophes*
- *Permettre aux conducteurs expérimentés ayant déjà évolué en classe 3 ou plus (à définir) de faire évoluer un nouveau chien de classe en classe avec un seul « Excellent », conformément au règlement FCI. Cela favoriserait la progression rapide de binômes déjà compétents.*
- *Création d'une classe intermédiaire en 3 : S'inspirer du modèle Danois, Allemand... Mise en place d'une classe intermédiaire nationale, pour les chiens inexpérimentés, âgés ou manquant de vitesse. Pour accéder à la FCI 3, trois « Excellents » seraient requis dans cette classe, avec la possibilité pour le conducteur de choisir dans laquelle il souhaite concourir. Le parcours y serait simplifié (ex. : présence d'un cône à l'envoi en avant...), et la notation plus souple.*
- *D'avoir la possibilité d'un passage « en blanc » à un concours en « mode entraînement » paraît un vrai plus pour renforcer la confiance et « l'envie » de certains chiens (et probablement aussi de leur conducteur).*
- *Un exercice anxiogène, l'absence en groupe est une véritable source de problème, agression sans ou avec morsure, perturbation... sont fréquents. Même mineurs, ils peuvent entamer le capital confiance des chiens. Le GTO est visiblement sensibilisé à ce sujet et le chapitre 7.1.8 du règlement prévoit des disqualifications et suspensions pour les chiens perturbateurs, ce qui est une très bonne chose. En Classe 1 les chiens entrent et sortent en laisse, appliquer les mêmes modalités pour la Classe 2 permettraient probablement de limiter encore un peu les incidents désagréables pour tout le monde. Pourquoi lors d'un incident, cela n'est pas automatiquement notifié sur le carnet du chien fautif comme le demande le règlement ? Certaines équipes prennent l'initiative aujourd'hui de ne plus réaliser cet exercice pour ne pas voir son chien se faire attaquer lors de la mise en place, de l'exécution ou de la sortie de terrain. Est-il possible d'empêcher un chien perturbateur de refaire une absence et de le faire sortir comme indiqué dans le règlement ?*

Rendez-vous les 1^{er}, 2 et 3 mai 2026 à Sélestat pour le prochain Championnat de France et Grands Prix SCC Obéissance 2026 afin de vous proposer un nouvel échange.

N'hésitez pas à nous faire des mails afin de nous apporter toutes vos réflexions et remarques.

3-Initiation à l'obéissance

Le GTO avait transmis son compte rendu du 8/03/2023 avec une proposition d'une initiation à l'Obéissance qui a été validée lors de la réunion de la CUNCBG du 21 et 22/03/2023.

Cette proposition a été faite, afin de créer un trait d'union entre le CSAU et le brevet, le GTO a transmis un projet pouvant convenir aux binômes débutants. Une approche plus ludique de l'Obéissance pourrait convenir à des candidats peu expérimentés. Cette épreuve ne serait pas obligatoire, ce serait une passerelle pour accéder au brevet. Le carnet de travail ne serait pas indispensable mais une licence serait exigée.

Dans le compte rendu de la CUNCBG du 22/01/2025, le GTO a été transmis tous les documents concernant cette initiation à l'obéissance.

La CUNCBG a donné comme réponse : Mise en place de la disposition aussitôt la validation du présent PV de la CUNCBG par le comité de la SCC 13/02/2025.

Suite à cela le GTO demande à la CUNCBG comment cette épreuve peut être mise en place. Il avait été convenu avec la CUNCBG et SCC que cette épreuve pourrait être et devait être gérée informatiquement par SCC Event comme les CSAU.

- Est-ce que cela serait toujours le cas ?

Si oui dans quel délai.

Si non, est-ce que nous avons pouvons mettre en place un outil de gestion pour gérer cet examen et pouvoir le lancer à partir du 15/09/2025 dans l'attente que celui soit géré directement par la SCC.

Proposition de Procédure d'organisation :

L'organisateur envoie une demande d'organisation avec le fichier complété disponible sur le site du GTO.

Le GTO Valide cette demande

Une fois l'examen effectué, l'organisateur ou le juge renvoie le fichier complété au GTO. Ce document doit être impérativement signé par le Juge. Si cela n'est pas le cas lui-ci sera non valide.

Nota de la CUN 'cbg' : La CUN 'cbg' a interrogé les Directeurs de la Centrale sur la question de la prise en compte par SCC EVENT du protocole "initiation à l'obéissance". Pour la direction de la Centrale, le délai de mise en place proposé au 15 septembre 2025 est trop court et la gestion par SCC EVENT n'est pas envisageable. Dans un premier temps, Il est préconisé une gestion en interne de ce protocole par le GTO lui-même, une solution que le groupe avait également suggérée. Dans cette perspective le groupe de travail propose la mise en place d'une information sur le protocole "initiation

à l'obéissance" à partir de son propre site internet. Tous les documents et informations ayant trait à cette nouvelle activité y seront accessibles à compter du 15 septembre 2025

4- Point candidats juges

Marion **BOUQUET** et Patrice **GUSTIN** ont terminé leurs jugements parallèles. Leurs dossiers peuvent être étudiés lors de la prochaine commission des juges pour une nomination.

Résultats de l'examen technique des élèves-juges :

Catherine **ROSE/LESNIER** et Bruno **BOUQUIAUX** ont réussi leur examen technique lors des Grands Prix SCC et Championnat de France à Saint Doulchard, les 3 et 4 mai 2025.

A cette même date, pour Cécile **DOLIBOIS** son examen n'a pas été validé et celui-ci pourra être repassé une seule fois à savoir du 2 et 3 mai 2026, lors des Grands Prix SCC et Championnat de France, à Sélestat.

M. **DORE** Christophe a transmis son dossier le 29/04/2025 : avis favorable du GTO.

M. **LE GOFF** Olivier a transmis son dossier le 12/06/2025 : avis favorable du GTO

5- Nomination d'un nouveau juge formateur

Le groupe travail Obéissance émet un avis favorable à la nomination de M. Patrice **SICRE** en qualité de juge formateur.

6- Stages commissaires

Cinq stages de commissaires ont été demandés depuis le début de l'année 2025. Un a été annulé faute de candidats ; un autre est prévu pour le mois de septembre.

Les stages commissaires sont toujours d'actualité afin de former de nouvelles personnes pour œuvrer dans les concours.

7- Résultats concours étrangers

RAPPEL : Seuls seront pris en compte les résultats équivalents à un excellent ou à un très bon.

De plus, le « formulaire d'information de résultat de concours à l'étranger » disponible sur le site du GTO (dans les documents GTO) devra être entièrement complété lisiblement en lettres capitales ou informatiquement sans quoi celui-ci ne sera pas étudié. Ce document devra toujours être accompagné de la copie de la 1ère page du carnet de travail ainsi que de la double page du pointage concerné.

8- Questions diverses

- Si une sanction est prise à l'encontre d'un chien (chien perturbateur sans agression, ou autre), la fiche d'information doit être envoyée à Madame Nominé Christelle par le juge informatiquement.

- Actualisation de la liste des juges sur le site de la CUNCBG. Certains juges encore présents dans la liste ne jugent plus depuis un certain temps.

Nota de la CUN "cbg" : Travaux de rapprochement des données à mener par le GT Formation en liaison avec les GT et le secrétariat des relations institutionnelles.

- Pour les CSAU : les diplômes achetés à la SCC sont-ils obligatoires ? Des copies de ces diplômes peuvent-elles être utilisées voir ne rien donner aux participants?

Nota de la CUN "cbg" : Question posée à la Directrice de la Centrale. En attente de réponse. Dans la pratique, il semble que la remise de diplômes de CSAU/SCC soit tombée quelque peu en désuétude, les clubs pourvoyant par eux-mêmes à la fourniture de diplômes "faits maison" voir, les remplacent par toute autre récompense. Par le passé, les commandes de diplômes "SCC" étaient liées à celles des imprimés officiels pour l'enregistrement des résultats. Depuis, la dématérialisation est passée par là !

VOIR ANNEXE N° 2 : Protocole de sélection pour la coupe de France 2026.

Le CR du GT Obéissance est approuvé par la CUN "cbg"

2.07 : CR du GT de Recherche Utilitaire en date du 16 avril 2025

Membres en distanciel: MM Hervé **GUICHARD** Responsable du groupe, Maurice **FEVRIER** et Mme Pascale **CHERRIER**, membres

Ordre du jour :

1. Règlement RU version 2025
2. Formations
3. Point sur les juges RU en formation
4. Grand Prix SCC 2025, 2026, 2027 et 2028
5. Coupe de France 2026 et 2027
6. Mise en place de correspondants régionaux
7. Invitations et inscriptions aux épreuves
8. Complément élèves juges (*Ajout du 26 mai 2025*)

1. Règlement RU version 2025

Le nouveau règlement est disponible sur le site du GTRU.

Il sera applicable à compter du 1^{er} juillet 2025.

Les nouveaux rapports techniques (Club et Juge) sont également disponibles sur le site du GTRU.

Ils devront être utilisés à compter du 1^{er} juillet 2025.

2. Formations

6 stages sont au calendrier 2025. Ce qui est une bonne chose.

Merci aux animateurs de prendre de leur temps pour partager leur savoir.

Le GTRU souhaiterait avoir un retour des stages, notamment les sujets abordés, le détail du déroulement, sous quelle forme (théorique ou pratique) le nombre de participants, le ressenti des participants...etc.

3. Point sur les juges RU en formation

- **Pascale CHERRIER** et **Christophe GUYMONT** ont réussi l'examen SCC de janvier 2025. Ils effectuent actuellement leurs assessorats et jugements parallèles.
- **Estelle PILLAVOINE** fait une pause, et nous recontactera lorsqu'elle reprendra sa formation, notamment par l'examen technique RU.
- La candidature de **Béatrice JACOB** a été acceptée par la CUN-CBG. Elle a entamé la formation initiale.

4. Grand Prix SCC 2025, 2026, 2027 et 2028

- Le GP 2005 se déroulera le 1^{er} et 2 novembre à Trégueux (22), et sera jugé par Hervé GUICHARD
- Les Lohéa'Chiens (35) s'est porté candidat pour le GP 2026 (*en attente de l'accord officiel de l'ACT Bretonne*). Le juge sera Jean-Bernard MOINGS
- Le Club Canin Sanmaritain (21) s'est porté candidat pour le GP 2027
- Le Club Canin de Luçon (85) s'est porté candidat pour le GP 2028

5. Coupes de France 2026 et 2027

L'Agility & Obéissance Club (66), pour 2026, a reçu l'accord de la CUT et l'ACT Languedoc, avec l'avis très favorable de la CUN-CBG. Le juge sera Frédéric BOUTIN.

Le Bouguenais Sport Canin (44) s'est porté candidat pour 2027, avec l'accord de la CUT et l'ACT Saint Hubert de l'Ouest.

6. Mise en place de Correspondants régionaux

Nous avons proposé aux clubs pratiquants la RU de se concerter dans chaque région, pour désigner des représentants. L'objectif étant d'avoir des contacts avec qui le GTRU pourrait travailler sur différents sujets.

Pour répondre à la demande de la CUN-CBG, les candidats doivent avoir l'accord de leur CUT d'appartenance.

7. Invitations et inscriptions aux épreuves

Suite au mécontentement de quelques organisateurs, le GTRU a semblé utile de faire quelques rappels et recommandations, par le biais d'une fiche pratique. Principalement pour suggérer aux clubs organisateurs, des délais d'envoi d'invitation aux épreuves, de clôture et de réponses, avec l'objectif d'harmoniser le processus.

1. Délai entre l'invitation et la date des épreuves : **3 mois**
2. Délai entre l'invitation et la clôture des candidatures : **3 semaines**
3. Délai entre la clôture et les réponses aux postulants : **1 semaine**

En espérant que ce soit respecté par tous.

8. **Complément élèves juges** (*Ajout du 26 mai 2025*)

- **Béatrice JACOB** a effectué les stages découvertes, le secrétariat Expo et l'examen du GTRU. Elle est autorisée à effectuer quatre assessorats, avant l'examen SCC en 2026.
- **Christophe GUYMONT** ayant terminé son cursus, le GTRU propose sa nomination.
- **Pascal CHERRIER** effectuera son 1^{er} jugement parallèle les 13, 14 et 15 juin puis son 2^{ème} jugement parallèle les 22, 23 et 24 août. Le GTRU pourra ensuite proposer sa nomination

Le CR du GT Recherche Utilitaire est approuvé par la CUN 'cbg

2.08 : CR du GT Sauvetage du 24 juin 2025 (en visioconférence)

Présents : MM Frédéric **BOUTIN**, Sébastien **VOELTZEL**, Mme Antoinette **ANGOGNA**

1. **Demande d'organisation d'un CACIT**

par Section Canine de Recherche (73), spécialités décombres et Mantrailing : le GTS donne un avis favorable sous réserve de la validation des juges.

2. **Organisation et Cahier des charges championnat de France et coupe de chiens de sauvetage 2026**

Nous avons une candidature pour le championnat de France le week-end de Pâques 2026 (3-4-5-6 avril) : ACT HAUTE LOIRE a émis un avis favorable, pour l'organisation par le club canin des Sucs Yssingaux (43)

Jury proposé par le GTS: Kathy **DENILLE** (B) et Erika **BONZANNI** (It).

MODE DE SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 2026 :

Grand prix SCC

Sur une période du 1er janvier 2025 au 01/02/2026.

Avoir fait au moins 3 concours complets sous 3 juges différents dont au moins un niveau A qualificatif BON dans la spécialité demandée (Quête ou décombres). Au moins un concours hors régionale.

Les sélectionnés seront retenus sur la moyenne des trois meilleurs concours (4 à 6 chiens sélectionnés par spécialité)

Coupe de France

Sur une période du 1er janvier 2025 au 01/02/2026.

Avoir fait au moins 3 concours complets* sous 3 juges différents dont au moins un niveau B qualificatif BON dans la spécialité demandée (Quête ou décombres ou piste). Au moins un concours hors régionale.

**un seul concours IRO pris en compte sur la période.*

Les sélectionnés seront retenus sur la moyenne des trois meilleurs concours (6 à 8 chiens sélectionnés par spécialité)

Championnat de France

Attribution du titre par spécialité :

Quête : moyenne des 3 meilleurs concours + résultats de la coupe.

Décombres : moyenne des 3 meilleurs concours + résultats de la coupe.

Lors du championnat une équipe sélectionnée dans les 2 spécialités ne fera qu'une seule obéissance et le pointage de l'obéissance sera attribué à la meilleure recherche.

Muльти-spécialité : attribué au binôme ayant validé au moins un niveau B qualificatif Bon dans les deux spécialités : moyenne des 3 meilleurs concours + résultats de la coupe.

Trophée recherche quête par équipe du championnat de France :

Sur une période du 1er janvier 2025 au 01/02/2026.

12 équipes maximum pourront participer au trophée.

Les équipes seront composées des 2 binômes (2 niveaux B interdit).

Avoir participé au moins à 3 concours quel que soit le niveau, complet ou partiel.

Sélection des 12 équipes : moyenne par équipe des 3 meilleurs concours (points de recherche uniquement pris en compte ramenés sur 100 points). En cas d'égalité sur les moyennes, les membres des équipes ayant participé à un plus grand nombre de concours seront privilégiés.

3. Fin du cursus juge Maria Di Candia :

Son cursus est terminé (5 assessorats et 3 jugements parallèles).

Avis défavorable

4. Règlement 2025.

Le GTS procédera aux corrections sur le règlement sauvetage, une nouvelle version sera disponible d'ici la fin de l'été.

5. Demande de stages :

Le club de Rillieux la Pape (69) propose un stage au fort de Vancia, avec comme animateurs Camille Vachet et Gianni Fastiggi.

Le GTS demande une fiche descriptive du contenu et du déroulement du stage avant d'émettre un avis et de demander l'octroi d'une subvention.

6. Mode de sélection du championnat du monde individuel en Slovénie en 2026 :

Sur une période du 1er janvier 2025 au 01/02/2026.

Avoir fait au moins 3 concours complets* sous 3 juges différents dont au moins un niveau B qualificatif BON dans la spécialité demandée (Quête ou décombres ou piste). Au moins un concours hors régionale.

**un seul concours IRO pris en compte sur la période.*

Les sélectionnés seront retenus sur la moyenne des trois meilleurs concours.

Le Championnat du monde individuel aura lieu du 15 au 19/04/2026 en Slovénie.

La liste des personnes sélectionnés sera diffusée vers le 15/02/2026.

3 binômes par spécialité.

Le CR du GT Sauvetage est approuvé par la CUN ‘cbg

2.09 : CR Groupe de travail des Administrations.

Pas de CR pour cette cession

2.10 : CR. Groupe de travail ‘Formation ’.

Pas de CR pour cette cession (voir point particulier développé pour la mise en place du tronc commun de formation CUN ‘cbg’/CNEAC)

Nota de la CUN ‘cbg’ : Monsieur Jean-Pierre CARRIERE est désigné pour assurer la responsabilité du GTF en remplacement de Monsieur Michel CHIRAT (en attente validation du présent CR par le comité de la SCC)

3.Point sur la gestion des affaires courantes de la commission – Les protocoles en cours – Réorganisation provisoire de la CUN ‘cbg’ durant l’indisponibilité du Président.

31. Protocole en cours :

Le projet de formation moniteur en éducation canine du 1^o degré (MEC1) ‘tronc commun ’ de la CUN ‘cbg’ et de la CNEAC.

C’est une volonté de la Centrale Canine : Faire en sorte que la formation à l’endroit des utilisateurs gagne en crédibilité vis-à-vis des pouvoirs publics et repose sur un socle pédagogique solide. Les deux commissions ont été invitées à travailler ensemble à l’édification de ce projet de formation et pour cela, un inventaire du contenu de chacune des formations a été mené. Il en est ressorti que du côté de la CUN ‘cbg’, la formation était très ancienne et devenue quelque peu obsolète (années 2000) ; Elle avait été mise en place pour répondre urgemment aux exigences de la loi 99/5 en permettant aux clubs pratiquant des activités de mordant de se mettre en conformité au plan légal (Présence au sein de ces associations de personnels titulaires du certificat de capacité) Du côté de la CNEAC, il a été fait le constat d’une formation récente,(2016) parfaitement actualisée et très complète. C’est cette formation qui constituera désormais le socle du ‘tronc commun’ sous le diminutif de **MEC 1**. Cependant, chacune des commissions conservera ses prérogatives concernant la formation de ses spécialistes, notamment pour la CUN ‘cbg’, il s’agira d’une formation dédiée spécifiquement au mordant et que nous appellerons ‘Education Spécialisée au Mordant’ (**ESM**)

Formation des moniteurs en éducation canine

ETAT DES LIEUX

CUN ‘cbg’	CNEAC
↓	↓

- Formation “Entraîneur de club” - Durée : 1 journée - Conception : années 2000 - Une dizaine de formations/an - Nécessité d’une expérience de terrain - Réponse à la loi 99/5 - 13 formateurs	- Formation moniteur canin 1° degré - Durée : 6 jours - Conception 2011, actualisation 2016 - 30 sessions/an - Expérience souhaitée - Ouvre sur des formations de spécialistes - 30 formateurs.
--	---

La formation commune (MEC1) donne accès aux formations de spécialistes (moniteur “mordant”, moniteur canin 2° degré, école du chiot, agility, flyball...)

La formation des moniteurs en éducation canine du 1° degré est planifiée comme suit :

- Formation sur 4 journées en présentiel,
- Formation avec des modules en é-learning
- 6 Mise en œuvre au 1+ janvier 2026.

Programme d’avancement des travaux de la commission de conception:

- Détermination du contenu de la formation,
- Elaboration des modules en présentiel,
- Elaboration des modules en e-learning,
- Adaptation de l’outil de gestion de la formation,
- Recensement des formateurs volontaires,
- Référencement de la formation en interne et en externe,
- Adaptation des formations connexes,
- Gestion de la transition,

La commission de conception du projet est constituée de 4 membres issus en parité des deux commissions :

- MM Jean-Denis **DEVINS** (CNEAC), Michel **CHIRAT** (CUN “cbg”), Daniel **ROUYER** (CNEAC), Jean-Pierre **CARRIERE** (CUN “cbg”) ; **Sa direction est collégiale.**

Formation tronc commun éducation canine – Précisions apportées par notre collègue Jean-Denis **DEVINS**, Président de la CNEAC.

Ce sujet ne concerne que la formation des moniteurs en éducation canine et non la formation des moniteurs spécialistes (mordant, agility, ...). Cela concerne essentiellement la formation des moniteurs qui donnent des cours d’éducation canine aux adhérents qui souhaitent avoir le minimum d’éducation de leur chien pour une bonne intégration dans la société.

Des députés travaillent toujours sur des projets de réglementation de l’activité d’éducation canine, plus particulièrement les éducateurs canins (dont la définition officielle n’est pas faite). Ces projets viseraient à renforcer les pré-requis et le niveau de formation des éducateurs canins par des formations plus détaillée de plusieurs dizaines d’heures.

La promulgation d’une loi plus durcie sur l’éducation canine risque de faire perdre aux clubs canins la possibilité de faire de l’éducation canine.

Il existait déjà des échanges entre les deux commissions sur une formation commune car, en réalité, c'est la même population, celle des clubs canins d'utilisation, qui est concernée par l'éducation canine.

Après étude des contenus des formations, il est décidé de créer une formation dite de tronc commun appelée 'Moniteur en éducation canine'. Elle sera la porte d'entrée à des formations spécialisées dispensées par chaque commission.

Il est décidé que cette formation tronc commun sera dispensée sur 2 week-ends en présentiel ainsi que d'une partie en e-learning. La partie vétérinaire sera revue car non dispensée par un vétérinaire.

Cette mise en place nécessite plusieurs étapes, dont certaines réalisables en simultané.

Les actions prioritaires sont (sans ordre chronologique) dont une majorité est commencée :

- Détermination du contenu de la formation
- Répartition des modules entre présentiel et e-learning
- Recensement des formateurs volontaires
- Formation des formateurs volontaires
- Elaboration des modules présentiels
- Elaboration des modules e-learning
- Adaptation de l'outil d'inscription
- Référencement, reconnaissance de la formation en interne et externe
- Adaptation des formations connexes
- Gestion de la transition (passage de l'ancien système au tronc commun)

L'objectif est d'avoir une formation prête pour le dernier trimestre 2025 afin de pouvoir former les formateurs et démarrer sur la nouvelle formation en début 2026.

4. Suivi des opérations budgétaires de la CUN "cbg". Mise en place de la politique budgétaire voulue par le Président pour le mandat 2024/2027- 2° volet de propositions.

A l'occasion de la dernière assemblée générale de la SCC, dans son rapport de gestion, Alain **BRIGEL**, trésorier, fait état d'une situation financière de la fédération qui mérite toute notre attention :

'' Aujourd'hui, nous traversons une période de ralentissement avec une baisse d'environ 11% des inscriptions depuis le début de l'année. Bien que la situation ne soit pas encore alarmante, elle reste critique et nécessite toute notre attention. Personne ne peut garantir une reprise l'an prochain et c'est pourquoi nous devons être vigilants et proactifs dès maintenant. Il est essentiel que nous prenions des mesures réfléchies pour protéger notre avenir et assurer la stabilité de nos activités.

Si cette crise conjoncturelle aujourd'hui devait continuer en 2025, nous évoluerons en crise structurelle...Pour assurer la pérennité de la Société Centrale Canine, il est essentiel que les inscriptions remontent (les licences d'utilisateurs aussi...) afin de préserver nos réserves financières.

Si ce n'est pas le cas, nous serons obligés de puiser dans nos réserves tous les ans et dans trois ans, elles seront épuisées. "

A titre indicatif, pour l'ensemble de la SCC, le résultat de l'exercice comptable de 2024 annonce une perte de **1 635 634** euros contre 816 056 l'année dernière. Devant cet état de fait, il s'agira désormais, pour la CUN "cbg", de

"Dépenser juste et bien dans l'intérêt de tous, pour assurer la pérennité de nos activités "

Quelques propositions qui vont dans ce sens et qui ont suscités l'accord unanime des membres de la CUN "cbg" **consultés par vote.** Elles sont incluses au 2^o volet du protocole relatif à la politique budgétaire de la CUN "cbg" (Repris en annexe 6)

1. Championnats de France des disciplines de la FCI :

Principe pour l'invitation des juges étrangers :

- Possibilité pour un GT d'inviter **deux** juges étrangers dans la limite d'un défraiement de déplacement n'excédant pas **800 euros/juge.**

2. Soutien financier au déplacement des membres de l'équipe de France sélectionnés pour les championnats du monde :

Porté à **750 euros** maximum au lieu de 500 euros, transport du chien compris si mode avion ou train retenu. Les indemnités d'hébergement et de restauration restent inchangées.

3. Indemnité de soutien aux concurrents à l'occasion des grands évènements de la CUN "cbg".

Elles ne seront plus versées en 2026 (date d'effet au 1^o janvier)

Cependant, pas de changement s'agissant des subventions de la CUN "cbg" aux organisateurs, à savoir, **3000 euros** dans le cadre de l'organisation d'un championnat de France, **2000 euros** pour les Grands Prix si non organisés dans le cadre du championnat de France, **5000 euros** pour l'obéissance afin de tenir compte des effets de la présélection (CF + GP + Présélection)

Par ailleurs les frais occasionnés par l'accueil des jury (déplacement, hébergement, restauration) restent à charge de la SCC et sont remboursés à l'organisateur.

4. Soutien aux stages de spécialisation (Subvention = 315 euros/stage)

N'est plus assuré au 1^o janvier 2026.

5. Ristourne annuelle CUN"cbg" aux ACT sur le produit des licences

Cette ristourne de 1 euro aux ACT basée sur le nombre de licences "propriétaire" délivrées ne sera plus versée en 2026 (date d'effet au 1^o janvier)

6. Déplacements des officiels de la CUN "cbg" dans le cadre de la politique budgétaire de la commission.

Indemnité kilométrique portée à **800 euros** maximum au lieu de 700 euros .

7. Gestion des juges – Coursus et étude des dossiers en cours

Propositions soumises à l’approbation du comité de la SCC (réunion du 9 septembre 2025)

- 51 : Candidats ayant terminé leur cursus et proposés à la nomination par la CUN ‘‘cbg’’:

Ring : Mme Camille **LE BAIL**

Mondioring : M. Jean **RABILLE**

Obéissance : Mme Marion **BOUQUET**, M. Patrice **GUSTIN**

Recherche utilitaire : Mme Pascale **CHERRIER**, M Christophe **GUYMONT**

- 52 : Juges qualifiés proposés à la fonction de juges formateurs :

Ring : Mme Cathy **ROTBARD**, M Christian **DUTEIL**

Obéissance : M Patrice **SICRE**

- 53. Nouvelles candidatures acceptées par la CUN ‘‘cbg’’ :

Ring : Mme Marie **VALLERO**, M Loïc **SEISDEDOS**

Obéissance : MM Christophe **DORE**, Olivier **LE GOFF**

Pistage français : Mme Céline **JOERGER** (dossier en cours de transmission à la CUN ‘‘cbg’’ après accord favorable du GTP))

- 54 : Retrait des dossiers de candidatures :

Pistage Français : M Stéphane **LUCAS**

Sauvetage : Mme Maria **DI CANDIA**, M Jean-Bernard **MOINGS** dans le cadre de son extension depuis la RU.

8. Calendrier 2025 – Site de la CUN ‘‘cbg’’, perspective d’évolution par le webmaster

Calendrier des activités de la CUN ‘‘cbg’’ pour 2026 : En cours de réalisation.

Quelques explications s’imposent sur la diffusion ‘‘ prématurée’’ de quelques dates d’échéance au calendrier des activités de la CUN ‘‘cbg’’ en 2026. .

Nous sommes parvenus à une époque de l’année (juillet /août) où les ACT vont (ou ont) entamé leurs travaux prévisionnels d’élaboration de leur calendrier 2026. Pour répondre aux besoins d’information des ACT, le webmaster a besoin de connaître en amont les échéances nationales et internationales telles qu’elles sont prévues en 2026. Ces informations sont indispensables aux correspondants régionaux pour qu’ils puissent travailler sereinement et en toute connaissance de cause sur l’élaboration de leur propre calendrier de 2026 et tenir les délais prescrits pour leur diffusion. Ces informations concernant la teneur des dates prévisionnelles sont à considérer comme des éléments techniques.

9. Questions diverses

91. Les affaires de contentieux et la CUN ‘‘cbg’’:

La CUN ‘‘cbg’’ est parfois sollicitée pour traiter des affaires de contentieux (différents ou plaintes entre ACT, clubs d’utilisation, personnes individuelles membres de ces clubs d’utilisation). Ces affaires peuvent impliquer l’intervention d’avocats agissant en conseils. La commission n’est pas habilitée à traiter ce type de procédure, les interventions qui lui sont éventuellement adressées dans ce cadre étant systématiquement orientées vers le service juridique de la Centrale Canine.

92. Question posée à la Centrale Canine concernant l’âge requis pour déposer une candidature à la fonction de juge.

Report de 63 à 65 ans demandé.

93. Rappel concernant la redevance des 2 euros/chien :

Le versement de la redevance ‘‘2 euros/chien’’ à l’occasion de l’organisation des grands événements de la CUN ‘‘cbg’’ et des sélectifs toutes disciplines confondues n’est pas nécessaire.

94. Précision apportée quant à la participation de conducteurs étrangers dans nos finales :

CF CR CUN du 19 octobre 2022. La participation des concurrents étrangers est acceptée à l’occasion de nos finales de championnats de France. Le chien doit être inscrit au LOF depuis au moins six mois avant la date de la coupe. Toutefois, un concurrent étranger qui participe à un championnat de France pourra être classé mais il ne pourra pas faire partie de l’équipe de France la nationalité français étant requise.

Pièce annexe n° 1

Mode de sélection mondioring 2026

MODE DE SELECTION POUR LA COUPE DE France MONDIORING FCI 2026

Dernier délai d'envoi des dossiers le 28 avril 2026 cachet de la poste faisant foi

- **Catégorie 1 : 15 finalistes + invités de race**

1er concours pris en compte le week-end des 26 et 27 avril 2025

Dernier concours pris en compte le week-end du 18 et 19 avril 2026 après cette date ils seront validés pour la saison 2026/2027

4 concours dont 1 hors Territoriale ou à l'étranger, (les concours CACIT compteront pour un concours hors Territoriale)

- 2 fois maximum le même juge, même si le concours comporte 2 juges.
- 2 fois maximum le même homme assistant de niveau 1, 2 ou 3 même si le concours comporte 2 HA.

2 concours maximum par club sous conditions que les jurys (juges et HA) et le thème ne soient pas identiques.

1 seul concours par week-end dans le même club. Pas 2 Hommes Assistants officiant d'un même club.

Obligation que le concours comporte deux Hommes Assistants.

La moyenne de sélection est fixée à 160 points.

Sélection à la Coupe de France = Pointage des 4 meilleurs concours.

Classement pour les Grands Prix : Moyenne des 4 concours (coeff. 1) + pointage obtenu au Grand Prix (coeff. 3) / 4.

Un invité de race sera possible, sous réserve qu'il totalise une moyenne minimum de 160 pts et qu'il n'y ait pas de chien de la même race sélectionné au pointage, dans une autre catégorie. Si plusieurs chiens de même race devaient se trouver en compétition, ce sera le pointage le plus élevé qui prévaudrait, et en toute état de cause l'échelon le plus haut

MODE DE SELECTION POUR LA COUPE DE FRANCE MONDIORING FCI 2026

Dernier délai d'envoi des dossiers le 28 avril 2026 cachet de la poste faisant foi

- **Catégorie 2 : 12 finalistes + invités de race**

1er concours pris en compte le week-end des 26 et 27 avril 2025

Dernier concours pris en compte le week-end du 18 et 19 avril 2026 après cette date ils seront validés pour la saison 2026/2027.

4 concours dont 1 hors Territoriale ou à l'étranger, (les concours CACIT compteront pour un concours hors Territoriale)

- 2 fois maximum le même juge, même si le concours comporte 2 juges.
- 2 fois maximum le même homme assistant de niveau 1, 2 ou 3 même si le concours comporte 2 HA.

2 concours maximum par club sous conditions que les jurys (juges et HA) et le thème ne soient pas identiques.

1 seul concours par week-end dans le même club. Pas 2 Hommes Assistants officiant d'un même club.

Obligation que le concours comporte deux Hommes Assistants.

La moyenne de sélection est fixée à 240 points.

Sélection à la Coupe de France = Pointage des 4 meilleurs concours.

Classement pour les Grands Prix : Moyenne des 4 concours (coeff. 1) + pointage obtenu au Grand Prix (coeff. 3) / 4.

Un invité de race sera possible, sous réserve qu'il totalise une moyenne minimum de 240 pts et qu'il n'y ai pas de chien de la même race sélectionné au pointage, dans une autre catégorie. Si plusieurs chiens de même race devaient se trouver en compétition, ce sera le pointage le plus élevé qui prévaudrait, et en toute état de cause l'échelon le plus haut.

MODE DE SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE MONDIORING FCI 2026

Dernier délai d'envoi des dossiers le 28 avril 2026 cachet de la poste faisant foi

- **Catégorie 3 : 20 finalistes + les invités de race.**

1er concours pris en compte le week-end des 26 et 27 avril 2025

Dernier concours pris en compte le week-end du 18 et 19 avril 2026 après cette date ils seront validés pour la saison 2026/2027.

5 concours dont 2 hors Territoriale, ou à l'étranger (les concours CACIT compteront pour un concours hors Territoriale)

- 2 fois maximum le même juge, même si le concours comporte 2 juges
- 2 fois maximum le même homme assistant de niveau 1, 2 ou 3 même si le concours comporte plusieurs HA.

2 concours maxi par club, sous conditions que les jurys (juges et hommes assistants) et le thème ne soient pas identiques.

1 seul concours par week-end dans le même club. Pas 2 Hommes Assistants officiant d'un même club.

Obligation d'avoir au moins dans le concours un Homme Assistant niveau 2 ou 3 même si le concours comporte 2 HA.

Maximum de 2 concours à l'étranger.

Pointage minimum pour chaque concours de sélection 280 points. La moyenne de sélection est fixée à 280 points, les 20 premiers chiens seront sélectionnés.

Sélection au Championnat de France = Pointage des 5 meilleurs concours.

Classement pour le Championnat de France :

Moyenne de sélection (coef. 1) + Pointage de la coupe de France (coeff. 3) / 4

Un invité de race sera possible, sous réserve qu'il totalise une moyenne minimum de 280 pts et qu'il n'y ait pas de chien de la même race sélectionné au pointage, dans une autre catégorie. Si plusieurs chiens de même race devaient se trouver en compétition, ce sera le pointage le plus élevé qui prévaudrait, et en toute état de cause l'échelon le plus haut.

Pièce annexe n° 2 :

Protocole de sélection pour la Coupe de France et Grands Prix SCC d'Obéissance 2026

Le GT Obéissance propose le protocole suivant :

- Les dates de prise en compte des concours pour la sélection seront :
 - o A partir du 17 mars 2025 pour le début.
 - o Et jusqu'au 16 mars 2026 pour la fin.
- De plus,
 - o La participation à un Championnat Régional est obligatoire.
 - o Le nombre de concours minimum pour la sélection sera de 5, avec 5 jurys différents

Pour rappel, le Championnat étant prévu à la date normale (2 et 3 mai 2026), le passage à la classe supérieure ne pourra avoir lieu, qu'après le Grand Prix SCC 2026.

Protocole de sélection : envoyer, avant le 28 mars 2026, l'acte de candidature, suivant le formulaire du GTO (<http://www.centrale-canine.fr/cuncbg-gt-obeissance>) à partir du mois de février 2025.

Critères de recevabilité :

- **5 meilleurs concours, avec 5 jurys différents, dans la période mentionnée ci-dessus. Le nom d'un juge ne pourra apparaître qu'une seule fois dans les pointages. Dans le cas d'un jury avec un ou plusieurs juges si un même juge apparaît plusieurs fois seul le meilleur résultat sera pris en compte.**
- Obligation d'avoir un Championnat Territorial(régional), dans la période du 17/03/2025 au 16/03/2026. Il est autorisé de faire un Championnat Territorial, hors de son territoire ou de sa région.
- Les concours à l'étranger (sous l'égide de la FCI), peuvent être pris en compte, à condition que ces concours aient été signalés au GT Obéissance, avec photocopie du carnet de travail, et formulaire d'information de résultats de concours à l'étranger (présent sur le site du GTO dans l'onglet les documents GTO), dans les 15 jours maximum après le concours. **Un nombre de deux pointages réalisés à l'étranger maximum pourront être pris en compte dans les concours pour sélection.**
- Être dans la limite des qualificatifs Excellent ou Très Bon.

Seront retenus :

- Pour le GP SCC classe 1, les 20 premières équipes respectant les conditions de recevabilité (le chien blanc devra être proposé au GTO par l'organisateur ou le chien en blanc de la classe 2 pourra être le chien en blanc de la classe 1).

- Pour le GP SCC classe 2, les 20 premières équipes respectant les conditions de recevabilité (le chien classé 21^{ème} sera proposé « chien blanc »).
- Pour la présélection aux épreuves de qualification à la Coupe de France classe 3, les 48 premières équipes respectant les conditions de recevabilité (Le premier chien non qualifié sera proposé « chien blanc »).

Candidature des DROM-COM :

- Remplir les conditions ci-dessus.
- Avoir un total de points égal ou supérieur à 80 % des points du 48^{ème} sélectionné.
- Être dans la limite des qualificatifs Excellent ou Très Bon.

Candidature « invité de race » :

- Remplir les conditions ci-dessus.
- Avoir un total de points égal ou supérieur à 80 % des points du 48^{ème} sélectionné.
- Race peu courante, ou n'ayant pas été représentée depuis trois ans à la Coupe de France.

Dans le cas où l'une des deux places réservées pour la présélection aux épreuves de qualification à la Coupe de France ne serait pas pourvue, le GT Obéissance prendra l'équipe suivante, issue des candidatures, et ce, jusqu'à concurrence de 50 participants.

Les candidats retenus seront prévenus individuellement, dès le 3 avril 2026, et la liste sera publiée sur le site du GT Obéissance (<http://www.centrale-canine.fr/cuncbg-gt-obeissance>).

Epreuve de qualification à la Coupe de France :

Les épreuves de qualification à la Coupe de France auront lieu à partir du vendredi précédent la Coupe de France. Les exercices d'absence sont programmés le vendredi, à partir de 16 heures.

A l'issue des épreuves de qualification, seront retenues pour la Coupe de France, les 20 premières équipes, la 21^{ème} sera sélectionnée comme chien en blanc, pour la Coupe de France.

Pièce annexe n° 3 :

Rapport d'activités de la CUN "cbg" /2024

Présenté lors de la réunion d'assemblée générale de la SCC en Mai 2024.

Faisant suite aux dernières élections au comité de la SCC, une nouvelle commission a été mise en place au mois de Juillet. On y observe peu de changement dans sa constitution, la majorité des responsables de groupes de travail ayant été reconduits dans leur fonction. La présidence en est assurée par Monsieur André **VARLET**, administrateur de la SCC

Pour la CUN "cbg", la mandature entamée à l'été 2024 aura été marquée d'emblée par l'accident domestique grave dont a été victime le nouveau Président. Hospitalisé durant de longues semaines, André est aujourd'hui en convalescence. Cette situation exceptionnelle et malheureuse a induit une réorganisation précipitée de la commission voulue par André lui-même, la gestion des affaires courantes étant alors confiée au secrétaire général

Nous noterons que cette procédure de gestion de la CUN "cbg" admise par le comité de la SCC est mise en place de façon temporaire, dans l'attente escomptée du "retour aux affaires" de son Président. Il est entendu également que celui-ci demeure informé, en toute circonstance, de l'avancée des travaux entamés par la commission.

La politique de gestion de la CUN "cbg" voulue par son Président à l'occasion du nouveau mandat 2024/2027

- **L'éducation et l'obéissance.**

Œuvrer en collaboration avec la CNEAC pour redéfinir l'offre éducative de nos 1400 clubs d'éducation, en simplifiant les procédures, en renforçant les contenus des stages de moniteur en éducation canine. **L'éducation est le premier rempart contre l'abandon."**

- **Le pistage et l'olfaction.**

Travailler sur de nouvelles offres et à la promotion des disciplines accessibles au grand public. Etre en mesure de répondre aux attentes des amateurs et des Administrations.

- **Les disciplines de mordant.**

Renforcement de nos formations s'appuyant sur des méthodes de travail respectueuses du chien.

Mener des actions contre l'abandon des Malinois qui remplissent les refuges

Sélection adaptée aux besoins des administrations nationales, Armées, Police, Gendarmerie.

- **La qualification des reproducteurs.**

*La SCC est une association de promotion des reproducteurs pour l'amélioration des races canines. **L'utilisation est un moyen majeur dans la sélection.***

La santé, la rusticité et l'éradication des affections cliniques et héréditaires sont un objectif majeur à atteindre dans le prolongement de la santé mentale, en privilégiant des reproducteurs stables et équilibrés.

Pour conclure :

- Développement de l'éducation canine en direction du grand public.
- Promotion des disciplines olfactives.
- Encadrement et renforcement des formations pour les disciplines incluant du mordant.
- Rapprochement avec les administrations utilisatrices de chiens de travail.

Réflexion sur le phénomène alarmant de l'abandon de chiens de berger

2024 en quelques chiffres.

Les licences toutes catégories confondues en 2024 sont au nombre de 17235. Elles étaient de 18357 en 2023 et 20357 en 2016. On note un net et constant fléchissement en matière de délivrance des licences (moins 3500 licences depuis 2016). C'est une situation à laquelle la CUN "cbg" prête une attention très particulière, le produit des licences participant grandement au financement des activités de la commission.

Les statistiques : La CUN "cbg" compte 1308 clubs affiliés aux ACT, les personnels encadrant de ces clubs se répartissent de la façon suivante : 4537 entraîneurs et 3557 moniteurs habilités à la pratique du mordant. 1120 concours ont été organisés en 2024, toutes disciplines confondues. La CUN "cbg" c'est aussi 148 juges.

Activités de la CUN "cbg" en 2024 : Les Grands Evènements.

- 13 championnats nationaux et Grands Prix organisés au travers du territoire, de février à novembre, toutes disciplines confondues,
- 4 championnats du monde (obéissance, monioring, IGP et pistage FH) auxquels les équipes de France sélectionnées ont participé avec succès.

Les protocoles initiés par la CUN "cbg" (depuis juillet 2024) et validés par le comité de la SCC.

Mie en place de :

- La procédure à mener contre les chiens agressifs et mordeurs en concours (pour les juges)
- La politique budgétaire de la CUN "cbg" à l'occasion de son mandat 2024/2027
- Refonte partielle du cursus de recrutement des juges de la CUN "cbg"
- En cours de réalisation : Mise en place d'un tronc commun de formation CUN "cbg"/CNEAC en direction des moniteurs en éducation canine (MEC – nouvelle appellation).

Pièce annexe n° 5

ORGANIGRAMME simplifié de la : COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE "chiens de berger et de garde ("CUN "cbg") Mandat 2024/2027 – Mise à jour au 09 juillet 2025.

Monsieur Alexandre BALZER, Président de la Centrale Canine, membre de droit de la CUN "cbg". Mail : balzer.a@wanadoo.fr

Monsieur Jean-Denis DEVINS, administrateur de la Centrale Canine, Président de la CNEAC : Mail jeandenis.devins@gmail.com

Identité	Fonction	Mail
André VARLET	Président de la CUN "cbg" - Administrateur SCC –Trésorier adjoint.	andré.varlet@centrale-canine.fr
Michel CHIRAT	Secrétaire Gal de la CUN "cbg", en charge provisoirement de la gestion de la commission —Gestion des activités financières –	mchirat@wanadoo.fr
Guy FRITSCH	Suppléant du secrétaire Gal Relations internationales-Licences étrangers - Fiches clubs – Responsable GT IGP –	guy_feg@hotmail.com 14 rue de l'Amiral Exelmans – 67640 - FEGERSHEIM
Jean-claude DELPECH	Webmaster – Calendriers - Licences	Jean-claude.delpech@orange.fr
Marie-France VARLET	Comptabilité des activités financières. Présidente CFCB Belge	mfvarlet@hotmail.com
Alain GALIAN	Président du club de chien berger Allemand – CCBA – membre associé aux travaux de la CUN "cbg"	agalian-ccba@berger-allemand.net
Jean-Pierre CARRIERE	Responsable GTF. Liaison informatique avec SCC- Prodig - Formation des personnels encadrant des clubs -Formation des juges →	Jeanpierrecarriere0@gmail.com Liaison avec Nathalie BAUSMAYER Centrale Canine
Georgette BILLAT.	Mise en œuvre du nouveau site internet de la CUN "cbg" – Aide à la gestion des sites internet des groupes de travail- Mise à jour et création des formulaires CUN "cbg"	Yg.billat@live.fr
Frédéric BOUTIN	Responsable GT Sauvetage + des administrations et sécurités privées	fredboutincynogmail.com Les Renardières 862160 CHAMPAGNE ST HILAIRE
Hervé GUICHARD	Responsable GT Recherche Utilitaire (RU)	hervé.guichard@orange.fr 26 la Rivière de Parignac 44130 FAY DE BRETAGNE
Michel BEYER	Responsable GT Campagne	domaine.cameleon@wanadoo.fr 77 grande rue 60390 LE VAUROUX
Guy ALART	Responsable GT Ring	guy.alart56@orange.fr Rue de Kerlivio 56270 PLOEMEUR
Martial BEYAERT	Responsable GT Mondioring	mart.bey@free.fr 4 rue Etienne POTTIER 59760 GRANDE SYNTHÉ
Christelle NOMINE	Responsable GT Obéissance	christelle.nomine@hotmail.com Lieu dit Bourdille 32490 CASTILLON SAVES
Philippe GISSELBRE CHT	Responsable GT Pistage français	phgiss@yahoo.fr 36 rue Welschinger 67200 MUTTERSCHOLTZ

Aubervilliers le 9 juillet 2025

Politique budgétaire de la CUN "cbg" – mandat 2024/2027

2° volet de propositions suite à la réunion de la commission en date du 9 juillet 2025

Protocole soumis à l'attention du comité de la Centrale Canine à l'occasion de sa réunion du 9 septembre 2025

Rappel : Le constat est fait d'une baisse significative des recettes de la SCC depuis quelque temps. Il y a donc nécessité de resserrer au plus près les dépenses de la commission, notamment celles dévolues au déplacement des personnes, secteur sur lequel des économies sont possibles.

La politique budgétaire engagée par la CUN "cbg" à l'occasion de son mandat 2024/2027 vise désormais les objectifs suivants

"Dépenser juste et bien dans l'intérêt de tous, pour assurer la pérennité de nos activités "

Les amendements proposés par la CUN "cbg" au projet initial de sa politique budgétaire.

1/. Ristourne annuelle CUN "cbg" aux ACT sur le produit des licences

Cette ristourne de 1 euro aux ACT basée sur le nombre de licences délivrées aux propriétaires ne sera plus versée en 2026 avec prise d'effet au 1° janvier 2026.

2/. Aides apportées aux différentes manifestations internationales et nationales

- (1) Elles sont maintenues en l'état pour la gestion budgétaire de l'année 2026 (subventions attribuées par la CUN "cbg" aux organisateurs des grands événements, aux concours sélectifs, aux sélections nationales des hommes assistants). Ces aides, mises en place depuis plusieurs années, n'ont jamais été revalorisées. (CF annexes 1 et 2). Une variante cependant : le soutien financier de la CUN "cbg" à l'organisateur du championnat de France en obéissance est portée à **5000 euros** pour tenir compte des effets de la pré sélection.

3/. Conditions de soutien financier aux différents jurys et/ ou membres de la CUN "cbg" officiant ou se déplaçant à l'occasion des grands événements

Nota : Règle applicable également pour le déplacement des membres de la CUN dans le cadre des réunions en "présence physique des participants".

- L'amplitude des trajets des jurys désignés (juges, HA, commissaires) ou des membres de la CUN "cbg" invités devra être calculée de telle sorte que **les frais de déplacements n'excèdent pas 800 euros maximum AR par personne**. (ex : déplacement = 875 km AR x 0.50 euro = 875 euros: Remboursement maxi = **800 euros**). **Cette règle est également applicable aux juges étrangers qui se déplacent par la route sur le territoire métropolitain**
- **Les déplacements par avion, train et covoiturage sont des solutions de transport à privilégier** toutes les fois qu'elles sont envisageables et gages d'économie, notamment lorsqu'il s'agit du déplacement de membres de la CUN "cbg" dans le cadre des réunions de groupes ou de commission. De la même manière, la désignation des jurys officiant lors des grands événements de la CUN "cbg" devra être limitée au strict besoin de la mission. A titre d'exemple : La désignation des jurys officiant lors des sélections nationales en ring

passera désormais de 4 à 3 membres soit un juge sélectionneur, un HA de haut niveau, un membre du groupe de travail. La présence d'un conducteur de haut niveau n'est plus requise.(consignes valables pour toutes les disciplines dans ce cas de figure)

- La présence des membres de la CUN "cbg" sur le théâtre des grandes manifestations sera également limitée à la juste nécessité de la représentation. (voir tableau ci-après)

Manifestation	Participation membres GT
Championnats de France	Les membres du GT
Grands Prix (si non cumulé avec champ de France) Champ DROM/TOM ring	DEUX membres du GT maxi
Sélectifs	UN membre du GT par sélectifs (UN membre pour les 3 premiers Sélectifs pour le GTR)
Sélections Nationales HA	Les membres du GT
Challenge Inter Unités Cyno-Ops	Les membres du GT

4/. Modalités de remboursement des frais aux organisateurs de grands évènements :

Au plus tard, deux mois avant la mise en place de l'évènement, l'organisateur adressera à la CUN "cbg" sa **fiche de candidature** (CF annexe 4), son **budget prévisionnel** (CF annexe 5) ainsi qu'un **relevé d'identité bancaire** ou RIB. Le budget prévisionnel devra indiquer clairement les prix pratiqués au sein de la manifestation pour l'hébergement, la restauration. Cet organisateur pourra solliciter une demande d'acompte de 50% du montant prévisionnel de la subvention.

A l'issue de la prestation, le solde de la subvention et des frais engagés seront remboursés à l'organisateur selon le processus suivant :

-Demande de versement du reliquat de la subvention après déduction faite de l'acompte.

-Joindre tous les originaux de factures acquittées (hôtel, restauration, autres frais pris en compte dans les modalités de remboursement)

Nota : Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration du ou des jurys, les indemnités versées aux hommes assistant seront remboursés aux organisateurs par la CUN "cbg" sur présentation de justificatifs originaux. (Factures hôtel et divers autres...) Les frais de déplacement des membres de la CUN et des groupes de travail seront réglés directement par la CUN "cbg" et ne sont donc pas à la charge de l'organisateur.

Rappel important : Le soutien financier à l'organisation d'un grand évènement de la CUN "cbg", sous couvert de la CC, est conditionné par l'accord préalable de l'ACT d'appartenance de l'organisateur. C'est à cette condition unique que le dossier sera ouvert par la CUN "cbg" (CF annexe 6)

5/. Réunions de travail des groupes :

51. En “présence physique des participants” au siège de la SCC, **à titre exceptionnel** et sur autorisation de la CUN “cbg” et à l’occasion des grands événements (finales de championnats, sélections nationales HA...).

52. Systématiquement, **en visioconférence** pour les autres réunions, autant que de besoin selon la procédure technique de communication mise en place par la commission (Teams).

6/. Soutien aux équipes de France participant à des championnats du monde (Pistage FH, IGP, Mondioring, Obéissance, Sauvetage)

Le principe du **remboursement maximum** qui s’applique dans tous les cas est le suivant :

Pour les déplacements	→	Avion, train, bateau remboursement au prix coutant AR
		Par la route = 030 euros/km dans un maximum de 750 euros
A/R	→	
Pour l’hébergement	→	maximum 400 euros (5 nuitées à 80 euros/nuitée)
Pour la restauration	→	maximum 200 euros (10 repas + PD)
	→	Repas de gala remboursé au prix coûtant. Après accord de la CUN “cbg”

Total = dans un maximum de 1350 euros/participant – Possibilité de percevoir un acompte modulable de +/- 50% du montant forfaitaire soit 700 euros.

Cependant, en fonction de la particularité de déroulement de certains événements de championnats du monde et pour tenir compte du créneau de convocation imposé aux équipes (tirage au sort etc) le forfait pourra être adapté en conséquence sur proposition du groupe de travail et après accord de la CUN “cbg”.

7./ Indemnités de soutien aux concurrents à l’occasion des grands événements de la CUN “cbg” :

Ne seront plus versées en 2026. (Prise d’effet au 1^{er} janvier)

7/.Modalités de remboursement des déplacements aux personnes individuelles missionnées par la CUN “cbg” :

Renseigner la feuille de remboursement (CF annexe 3) et y joindre :

- Le RIB
- La copie de l’itinéraire “Mappy” (domicile/ lieu de la manifestation) indiquant le kilométrage accompli.
- Justificatifs de déplacement, ticket autoroute, de carburant correspondant à la date du déplacement
- Frais de taxi et de parking éventuels.
- Factures acquittées d’hébergement et de restauration dans les limites maximum fixées par la SCC soit : 140 euros/nuit/Paris, 120 euros/nuit/province, 40 euros/repas
- Billets d’avion ou de train remboursés au prix coûtant.

NB : Toutes les informations actualisées, relatives aux prescriptions de la CUN “cbg” en matière de soutien financier sont contenues au site internet de la commission ([www. cun-cbg.com](http://www.cun-cbg.com)) – Rubrique “les documents” onglet “organisation championnats”

Pour M André **VARLET** Président de la CUN ‘’cbg’’

Michel **CHIRAT**, Secrétaire Général